



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

me.

Ex dono

R P Claud. Franc. Monestier

Soc

807156

MERCURE

Collegio Lugdun. S. Trinit. fac.

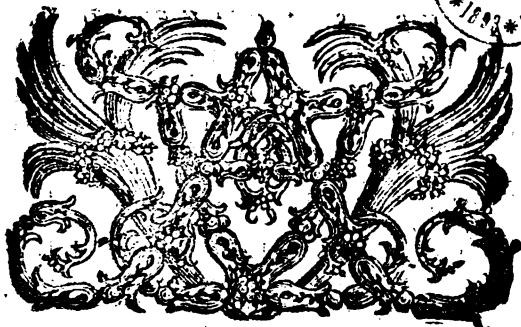
GALANT.

Jesu Cam. Insc.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

AVRIL 1694.

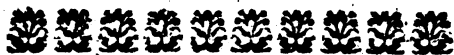


A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

Avec Privilege du Roy.

M. DC. XCIV.



LE LIBRAIRE au Lecteur.

L'ON continue à distribuer le
*Journal des Sçavans pour six sols
chacun.*

LIVRES NOUVEAUX
du Mois d'Avril 1694.

Analyse de l'Evangile selon l'ordre Historique de la Concorde avec des dissertations sur les lieux difficiles de l'Oratoire, par l'Auteur de l'Analyse S. Paul, en trois gros volume ind. 7. liv. 10. sols.

L'Analyse de S. Paul se distribue aussi de la seconde édition pour 5. l. les deux vollumes.

La vie de Jesus-Christ tirée des quatre Evangiles & reduits en un corps d'histoire, par le Pere Brignon Auteur des Medit. Dapont en deux vol. ind. 3. l. 10. sols.

Les Sermons de S. Augustin sur le Nouveau Testament, traduit en François sur l'édition Latine des PP. Benedictins de S. Maur, par M. Dubois Auteur des Lettres & Confessions de S. Augustin, deux vol octavo 8. liv.

Les Oracles des Sibilles, ind. 30. sols.

Les souffleurs Comedie avec des Airs nottez
en Musique, ind. 30. sols.

La Parisienne Comedie, 20. sols.

Le Nouveau Jeu de l'Hombre de la maniere
qu'on le joue à la Cour, nouvelle Edition
augmenté ind. 10. sols.

Journal, Campemens, Marches & Batailles
des Armées du Roy en Flandres, contre celle
des Alliez, ind. 40. sols.

Histoire d'Henry III. par M. Varillas, in-
quarto deux vol. 13. liv.

Hommes Illustres de Plutarque avec des
remarques, par M. Acier & Mademoiselle le
Febvre, avec des fig. en taille douce 6. l. 10. sols.

L'Art de la Poësie François & Latine avec
une idée de la Musique sous une nouvelle me-
thode, par M. de la Croix, un gros vol. ind.
avec des fig. en taille douce 2. liv.

Les Loix Civiles dans leur ordre naturel,
trois gros vol. inquarto 19. liv.

Le troisieme tome se vend séparé pour 7. l.

Arlequiniana ou les bons mots d'Arlequin
avec son Portrait, ind. 36. sols.

Oeuvres Posthume de M. l'Abbé S. Real,
ind. 20. sols.

Les differens Caracteres des Femmes de ce
siccle avec la description de l'amour propre,
ind. 36. sols.

Traité des operations de la Chirurgie par
M. de la Charriere augmenté d'un traité des
playes avec la methode pour les bien penser,
ind. 30. sols.

Relation du Voyage de l'Isle de Ceylan avec
des fig. en taille douce, deux vol. ind. 50. sols.

La belle Éducation de M. Bourdelon ind. 25 s.

La vie Réglée des Dames, ind. 25 sols.

L'Idée de la Bible 25 sols.

Recueil du Prix de la Cadémie 1693. ind. 40 s.

Oeuvres Méslées S. Evremont 36 s. le tome.

Méthode pour enseigner & étudier les Poètes,
par Thomassin, deux vol. in octavo 6 liv.

Du bon & mauvais usage de parler Bourgeois
ind. 20 sols.

Les mémoires historiques de Madame la
Comtesse d'Aunoy, deux vol. ind. 50 sols.

Nouveau Art de la Guerre augmenté 25 s.
Agrémens & chagrins du Mariage en deux
vol. ind. 50 sols.

Nouvelles Fables de la Fontaine avec les fig.
36 sols.

Opérations Chirurgicalue avec une Pathologie
de Verduc, deux vol. in octavo 6 liv.

Les Oeuvres de Etimhuler en Latin 18 liv.
en François.

Pratique général du corps humain 2 vol. 5 s.

Pratique spécial, in octavo 50 sols.

Institut de Médecine, in octavo 50 sols.

La nouvelle Chirurgie raisonnée, ind. 30 sols.

La nouvelle Chimie raisonnée, ind. 30 sols.

Dom-Quichot de la Manche, quatre vol. ind.
avec des fig. 6 liv.



MERCURE GALANT

AVRIL 1694



'EST une chose qu'on ne sçauroit assez admirer, que depuis l'ouverture de la Guerre que le Rôy soutient aujourd'huy contre toute l'Europe, en faveur de la Religion, il ne s'est passé aucune Campagne, sans que ce Prince ait pris des Places considerables à ses Ennemis, & gagné

Avril 1694.

A.

2. MERCURE

des Batailles. Cette reflexion a donné lieu à M. Roubin, de l'Academie Royale d'Arles; d'adresser à Sa Majesté le Madrigal que vous allez lire.

A U R O Y.

C'Est trop verser de sang sur la
terre & sur l'onde,
Pour ton propre interest tu le dois
épargner.

Grand Roy, sur qui veux-tu
regner,

Si ton bras dépeuple le monde ?
Ces Ligueurs que ta gloire a rendus
si jaloux

N'ont que trop ressenti l'éclat de ton
courroux,

N'acheve pas de les détruire.

S'il est vrai que le Ciel qui benit
tes projets,

De ce vaste Univers te reserve
l'empire,

*Perdre tes ennemis , c'est perdre tes
Sujets.*

Tout ce que que je vous ay en-
voyé de M. Verduc le jeune ,
s'est trouvé rempli de choses
si curieuses , & vous m'avez té-
moigné en estre si satis-faite ,
que je ne puis croire que vous
ne lisiez l'Ouvrage suivant avec
le mesme plaisir que vous avez
fait les autres.



E X P L I C A T I O N

Des principaux Meteores.

Par M. Verduc le jeune.

De la Nature des Corps
terrestres.

L'*Éau est un corps liquide , com-
posée de plusieurs parties lon-*

A 2

4 MERCURE

gues, unies & glissantes, rondes & pliantes comme de petites cordes environnées tout alentour de la matière subtile, qui les plie & met séparément l'une de l'autre.

La Glace est un corps dur, composé des petites parties de l'eau, qui s'arrestent confusément les unes contre les autres, à cause que la matière subtile qui les touche, estant beaucoup moins agitée & plus subtile qu'à l'ordinaire, n'a pas la force de les separer, ny mesme aussi de les plier, ce qui fait qu'elles se joignent & s'entrelassent ensemble, pouvant néanmoins fort aisément estre separées, à cause que n'ayant point de branches, & estant aussi fort glissantes, elles peuvent couler & se demêler l'une de l'autre, de la mesme maniere que plusieurs anguilles jointes & entrelassées ensemble venant à se remuer, se sepa-

rent les unes des autres.

La Terre, les Métaux, les pierres, le bois, & généralement tous les corps durs, sont composez de plusieurs parties de diverse grosseur & figure qui conviennent toutes en ce qu'elles sont inégales, & comme éparses en plusieurs branches qui se lient avec celles des autres. Exemple. Le Bois n'est qu'un composé de plusieurs parties branchuës & inégales, liées ensemble de meſme que les branches des arbrisseaux qui croissent dans une haye. Il en est ainsi de la terre, & de tous les autres corps durs. Toute la difference qu'on y remarque vient de la diversité qui se trouve dans la grosseur, la figure, la solidité, le mouvement & l'arrangement de leurs parties.

L'Huile est un corps liquide, composé de petites branches, qui ne s'entrelassent que fort peu ensemble.

6 M E R C U R E

sans se lier comme celles qui composent le bois, & les autres corps durs, à cause que leurs rameaux sont si deliez, que la matiere subtile qui est en grande quantité dans leurs pores, les plie aisément du sens qu'il faut pour les mouvoir séparément l'un de l'autre.

L'Air est un corps rare, liquide & transparent, composé de petits rameaux si deliez, que la matiere subtile a toujours assez de force pour les mouvoir séparément l'un de l'autre, & qui sont aussi avec cela si courts, qu'ils ne sçauroient s'entrelasser ensemble, comme font les petites branches d'huile

Le Sel est un corps fort fixe, composé de parties longues & unies, qui sont rondes comme de petits cylindres, & si grosses, que la matiere subtile qui plie celles de l'eau, ne sçauroit les plier, ny même les

GALANT.

agiter sans l'entremise de ces plus petites qui composent les eaux douces: d'où vient que lors que ces plus grosses sont seules, elles s'arrangent plusieurs ensemble en certains sens, & forment de petits corps cubiques, qui font autant de grains de sel.

Les Vapeurs sont de petites parties d'eau si fort agitées, qu'au lieu de se plier & s'entortiller ensemble, comme elles font lors qu'elles composent l'eau, elles s'étendent de toute leur longueur, tournant en rond fort promptement de tous costez, en sorte que chacune chasse d'autour de soy, celles qui tendent en la petite sphere qu'elle décrit.

Les Exhalaisons sont de petites parties que la chaleur fait sortir des corps qui sont gras, huileux & sulfureux, lesquelles estant ensuite fort agitées par la matiere subtile, tournoient & voltigent en l'air de tous

costez, se chassant toutes les unes les autres, ce qui leur fait occuper beaucoup d'espace. Par exemple, lors qu'on expose une phiole pleine d'esprit de vin, ou d'Eau de vie, à la chaleur du Soleil, il est certain qu'il s'en pert plusieurs parties que l'air emporte en differens endroits. De mesme, quand on met bouillir de l'huile sur le feu, la chaleur de ce feu échauffant les parties, en fait sortir plusieurs avec tant de vitesse, qu'elles font élever l'huile par bouillons, & ce sont ces sortes de parties qu'on doit proprement nommer des exhalaisons, afin de les distinguer des vapeurs.

Il faut mettre au nombre des exhalaisons les sels volatils, dont les parties ne montent gueres en l'air, qu'enveloppées des petites branches de la matiere huileuse.

L'Esprit de sel est composé de

GALANT.

9

parties plates pliantes pointuës & tranchantes par les deux côtez, agitées & pliées par la matiere subtile qui est dans leurs pores, & semblables aux feuilles de la plante qu'on nomme Flambe ou Glayeul. Remarquez en passant que la plûpart des liqueurs que les Chymistes appellent des Sels volatiles sont composées de parties pliantes, pointuës & tranchantes, mais diversément figurées, selon la difference des sels d'où elles se tirent. Il y a encore de plus à remarquer que ces parties doivent estre sans branches, à cause que les parties des sels n'en ayant point, & estant aussi fort grosses & fort dures, elles peuvent mieux s'applatir que se diviser en branches, de mesme qu'une verge de fer qu'on bat sur l'enclume à grands coups de marteau, se change en lame au lieu qu'en frappant sur un scion d'osier, il se divise en plusieurs files.

A S

10 MERCURE

car les parties des sels ne changent leurs figures que lors qu'elles sont agitées par une violente chaleur qui les fait heurter les unes contre les autres.

Le Vent n'est autre chose que la dilatation des vapeurs, lesquelles tendant à occuper un espace beaucoup plus grand que celui où elles se trouvent resserrées, passent du lieu où elles sont dans celui où il leur est plus aisé de continuer leur mouvement, poussant devant soy tout l'air qui est en leur chemin, & les exhalaisons qui y sont mêlées.

Les Nuës se forment lors que les parties des vapeurs s'entretouchent, & que l'air froid qui les environne empêche leur separation, ce qui fait qu'elles composent de petites gouttes d'eau, ou bien des parcelles de glace.

Les gouttes d'eau se forment lors

que la matiere subtile qui est autour d'une vapeur, n'ayant pas assez de force pour laisser toutes ses parties étendues en ligne droite, en a encore assez pour faire que toutes celles qui se rencontrent, se joignent & s'accumulent ensemble en une boule.

Pour les Nuës composées de parcelles de glace, elles se forment lors que l'air où elles sont est si froid, que les parties de la vapeur qui s'entre touchent, ne pouvant estre pliées par la matiere subtile, demeurent jointes ensemble les unes contre les autres; & si le froid qui les gele les rencontre, lors qu'elles ont encore la forme d'une vapeur, elles se joignent en long, & composent de grands filets de glace fort delicz; mais s'il survient au moment qu'elles commencent à se plier & se joindre plusieurs ensemble il les gele avant qu'elles s'unissent assez étroitement

12 MERCURE

pour composer des gouttes d'eau. Ainsi il en forme de petits vœuds de glace, qui sont velus & couverts de poils, à cause que les parties de la vapeur qui ne se plient pas aussitôt que les autres, demeurent jointes toutes droites, & ces petits vœuds de glace doivent estre fort légers; car les poils qui les couvrent les soutiennent, & aident en quelque façon à les faire monter plus haut, de la mesme sorte qu'il arrive aux fleurs des chardons, que le vent enleve fort haut, & emporte quelquefois dans les Villes, où elles servent de jouët aux Enfans qui les nomment des Barbes à Dieu.

Enfin, si le froid ne survient qu'après qu'elles ont formé des gouttes d'eau, il les gele en les laissant toutes rondes, au moins s'il n'est point accompagné de vent qui les rende un peu plates du costé qu'il les rencontre.

La Neige est un amas de plusieurs petits pelotons de glace joints ensemble & les ras ou flocons qui refusent de l'assemblage, deviennent assez pesans pour tomber jusqu'à terre, quand l'air par où ils passent est trop froid pour les fondre.

La Pluie se forme lors que les flocons de neige rencontrent un air chaud qui les fond en gouttes d'eau car il est certain que plus ils approchent de la terre, & plus l'air qu'ils y trouvent est chaud, & il l'est presque toujours assez, mesme en hiver, pour les fondre & en faire de la pluie.

Pour les nuës composées de gouttes d'eau, elles se changent en pluie, lors que leurs gouttes se rencontrent plusieurs ensemble, se grossissent, & deviennent assez pesantes pour vaincre la resistance de l'air.

La Gresle est composée de gouttes

d'eau, gelées par un vent froid qui accompagne le plus souvent les fortes pluies. Si les grains de grêle sont blancs comme du sucre, c'est une marque que le vent froid survient avant que les flocons de neige se soient assez fondus pour composer des gouttes d'eau.

Les Brouillars sont composez comme les nuës, de gouttes d'eau, ou bien des parties de la vapeur que l'air froid qui est autour de la terre, gele & arrête les unes auprès des autres.

Les Brouillars composez de gouttes d'eau venant à s'abaisser forment la rosée. Il faut remarquer que ce qui les fait ainsi descendre, est ou l'air de dessous qui se condense, ou les vents qui survenant aux lieux où ils sont, les abattent, & font descendre en rosée.

La plus blanche se forme lors que

GALANT. 15

les parties de la vapeur se gèlent à mesure qu'elles approchent de la terre. La gelée blanche, ou le frimaat qu'on remarque l'hiver au haut des puits, se forme encore des vapeurs qui en sortent, car l'air froid qui les entoure, les gèle à mesure qu'elles s'élevènt de l'eau du puits.

Le Serein est composé d'exhalaisons subtiles & penetrantes, lesquelles sont un peu plus grossieres que les vapeurs, qui ne s'élevènt qu'aux Pays chauds, & aux beaux jours, puis ensuite retombent aussitost que la chaleur du Soleil est passée, & que l'air où elles sont se refroidit.

La Manne, & les autres suc's qui descendent de l'air pendant la nuit, se composent d'exhalaisons que la chaleur du Soleil fait ordinairement sortir de ces plantes

balsamiques & odoriferantes qui contiennent un suc épais, visqueux & gluant comme le miel ; c'est pourquoy il ne s'en forme que dans les Pays chauds , comme la Calabre , & d'autres , où il y a quantité de ces sortes de plantes.

Les Tempestes que les Matelots nomment des Travadas , & qu'ils apprehendent tant dans leurs grands Voyages , principalement un peu au delà du Cap de Bonne Esperance , se font par la chute d'une grande nuë épaisse & fort pesante, laquelle descendant de fort haut & tresvîte, chasse avec vîteesse l'air & les exhalaisons qui sont au dessous, lesquelles s'embrasant par cette violente agitation, viennent enfin s'attacher aux cordes & aux mats des Navires , lors que la nuë acheve de descendre , & composent ces feux nommez de S. Helme , ou autrement

Castor & Pollux , quand il y en a deux.

Les Ardans , ou Feux folets , se forment par le mélange de deux diverses exhalaisons , dont l'une est composée des parties des sels volatiles , & l'autre de celles des huiles ou du soufre ; car les sels volatiles estant fort penetrans , entrans aisément dans les pores de celle qui est sulphureuse , separant les parties, & les agitant fort promtement , ce qui est cause qu'elles s'enflament.

Les flames qu'on voit sur les cheveux des Enfans , sur le crin des chevaux , aux pointes des piques des Soldats , se forment encore de mesme que les Ardans , excepté que les exhalaisons dont elles se composent sont quelque peu plus grossieres ; c'est pourquoy elles s'attachent aux corps qui ont sur leur superficie quelque

matiere grasse & huileuse ; d'où vient qu'elles s'arrestent fort souvent comme nous venons de dire , aux cheveux des Enfans , au crin des chevaux , & aux pointes des piques qu'on a frotées d'huile pour les nettoyer.

Les Etoiles errantes sont des exhalaisons subtiles qui sont au haut de l'air , lesquelles occupant quelque étendue en longueur , s'enflamment successivement l'une après l'autre , en sorte qu'on les prendroit pour des Etoiles qui tombent du Ciel.

Le Tonnerre est le bruit que fait une nuë qui tombe sur une autre, qui est au dessous d'elle. Par exemple , lors qu'il se trouve un air plus chaud autour d'une nuë supérieure , qu'autour d'une inférieure , il est évident que la chaleur de cet air la peut condenser & l'appesantir peu à peu ,

en sorte que les plus hautes de ses parties commençant les premières à descendre , en entraînent d'autres , lesquelles tomberont sur l'inferieure , & chassant l'air avec vitesse , produiront ce grand bruit qui s'appelle le Tonnerre.

L'Eclair est la flâme qui sort des exhalaisons qui s'embrasent entre deux nuës , dont l'une tombe sur l'autre.

Les Tourbillons & la foudre se forment , lors que la nuë superieure tombe toute entiere , & fort vite sur l'inferieure ; car il faut remarquer que les extremittez doivent s'abaisser plus vite que le milieu , à cause que l'air qui est au dessous ayant moins de chemin à faire , leur cede plus aisément , & qu'ainsi venant à toucher la nuë inferieure plus vite que le milieu , il s'enferme beaucoup d'air entre deux , lequel estant chassé avec

vitesse par le milieu de la nuë supérieure , qui continue à descendre , doit rompre l'inférieure , & après l'avoir rompue , il descend avec tant de vitesse vers la terre , que la résistance de l'air l'oblige à tourner.

Les effets de la foudre sont , par exemple , de raser le poil sans nuire au corps , de rompre les os sans endommager les chairs , & de fondre l'épée sans gâter le fourreau.

Lors que la flâme de la foudre est légère & subtile , elle ne sçauroit guere s'arrêter qu'aux corps secs , aisés à brûler , comme sont les habits , les cheveux , la barbe , & le poil des parties naturelles.

Mais si parmy ces exhalaisons , il y en a de fort subtiles & pénétrantes semblables aux esprits corrosifs , la foudre rencontrant une épée pourra bien la fondre sans toucher au fourreau , à cause

qu'étant d'une matiere molle & de mesme rompre les os sans endommager les chairs, s'il arrive qu'elle tombe sur le corps d'un homme ou d'une beste.

Le celebre M. Robault dit que la seule agitation de l'air dont se compose le bruit effroyable du Tonnerre, peut rompre les os d'un homme sans rien toucher aux chairs. En effet, si la violence des vents est quelquefois assez grande pour rompre & déraciner des arbres, pourquoy à plus forte raison, la grande agitation de l'air seul qui compose le bruit du Tonnerre, ne pourra t-elle pas rompre les os d'un homme, sans toutefois toucher aux chairs, à cause qu'estant souples & molles, elles plieront sans se rompre.

L'arc-en Ciel paroist lors que le Soleil à son lever ou à son coucher, envoie ses rayons dans les gouttes de

22 MERCURE

pluye, où la lumière estant differemment rompue & reflechie, il s'y forme cette grande diversité de couleurs que nous y remarquons.

Voicy un Ouvrage nouveau de M. de Vin Vous connoissez son heureux talent pour la Poësie, & je croirois luy faire tort, ainsi qu'à vostre discernement, si je vous disois rien de plus pour vous préparer à faire une agreable lecture.



LE VIN DE BRIE.

L'*Abbé estoit de ceux
Dont Dieu dit autrefois, Faites
ce qu'ils vous disent,
Et des choses qu'ils font & qui
vous scandalisent.*

Fuyez l'exemple dangereux.

A ses actions près, son talent Ora-
toire

Dont il tiroit beaucoup de gloire,
D'auditeurs affamés de ses doctes
Sermons

Remplissoit chaque jour l'Eglise
toute entière,

Et s'il touchoit les cœurs, sa bril-
lante manière

Charmoit également & Jeunes &
Barbons.

Sur ce que par la voix publique
En sceurent les Marchands de
Vin,

De leur part leurs lures allèrent
un matin

Le charger du Panegyrique

De leur Patron, Saint Nicolas,
Et l'obligeant Abbé ne les refusa
pas.

Ce jour qu'avec impatience
Ils attendoient, venu ; ce grand
Predicateur

Voit de son premier point applan-
dir l'Eloquence,

Et pour le second l'Auditeur
S'impose, après un bruit flat-
teur,

Vn avide & nouveau silence;
Mais l'Abbé qui toujours des
mixtions du Vin.

Fut l'Ennemy le plus chagrin,
En fit une si vive & si forte Sa-
tire,

Que, tout mordant que fut le Ju-
venal Romain,

Il n'auroit pû jamais écrire
Tout ce qu'à celui-cy la colere fit
dire.

La Chaux, la Colle de Poisson,
Le Sel, la Fiente de Pigeon,
Le Verjus, tout cela répandit sur
son stile

Vn feu qu'il crût en vain luy de-
voir estre utile,

Et des maux endurez le triste sou-
venir

Sur

Sûr ces poisons luy fit vomir

Toute la fureur de sa Bile.

Comme l'on avoit cru du Saint
Entendre uniquement le beau Pane-
gyrique

Vne si vehemente & si chaude cri-
tique

Déplût à l'Auditeur qui se vit
trop bien peint.

Et qui pourtant à l'ordinaire
En essaya les traits sans dessein de
mieux faire.

Cependant de la Chaire aussitôt
qu'il sortit,

Ces luez, cachant leur dé-
pit,

N'en louèrent pas moins sa fou-
gueuse Eloquence

Et ne laisserent pas d'aller par bien-
seance

La payer dès le lendemain

Avril 1694.

B

De douze Bouteilles de Vin.

L'Abbé qui du plaisir que nous donne la table

Aimoit à goûter la douceur

*Et qui crût que ce Vin devoit
estre admirable,*

*Se mit à son aspect d'une si belle
humeur,*

*Que, dès ce mesme jour à diner il
contie*

*De quatre bons Vivans l'aimable
compagnie.*

*Les Conviez venus, ah ! se récria-
t-on,*

*Ces Bouteilles, Abbé, valent bien
ton Sermon.*

*Qu'elles sont grandes ! elles tien-
nent,*

Pinte & chopine, dit l'un d'eux,

*Et de la part qu'elles se vien-
nent*

*Qui doute que le Vin n'en soit de-
licieux ?*

Mais voyons , tâtons-en. A ces mois

Belle brune ,

Ses Gands ôtez , en décoiffe une ,

Et verse , ah la belle couleur !

S'écria-t-il , bon , cette odeur

*Détruit de sa bonté le premier té-
moignage ,*

Et j'en tire un méchant présage.

Mais goûtons. Ah quelle acreté

Quel goût plat ! quelle dureté !

*Tu railles , dit l'Abbé , non , je me
donne au Diable ,*

Je ne raille point ; fy , jamais

*A - t - on bû Vin plus detesta-
ble ,*

*Et Montrenil en peut-il donner de
plus mauvais ?*

*Non , morbleu ; si pourtant tu ne
veux pas m'en croire ,*

*Tien, juges en toy-même. Ah ! d'ac-
cord ; quel déboire !*

Repris l'Abbé , tu le dis bien ,

*Ma foy , ce Vin-là ne vaut rien ,
I'en suis surpris , mais par mé-
prise*

*Dans le present qu'on m'en a fait .
Cette Bouteille enfin a peut-estre
esté mise ,*

*Et je gagerois bien qu'un Garçon
maladroit*

*Voyons , interrompit Gregoire ,
Si c'est une beuvée , & ce qu'on en
doit croire ;*

Nous l'apprendrons par celle-cy .

*On en gouste , & cette seconde
Parcille à la premiere , étonnant
tout le monde ,*

*Fit craindre pour le reste , & crier
encor sy .*

*De la troisième Orgon passe à la
quatrième ,*

*Et quand on vit que la sixième
Étoit toujours du même vin ,
L'Abbé qui ne crût pas qu'on
l'eust fait à dessein*

Manda l'un des lurez. Sans
doute,

De chez moy , luy dit-il , Mon-
sieur ,

Il faut que ce Vin par erreur
Contre vôtre ordre ait pris la
route ,

Car , méchant comme il est , peut-
on s'imaginer

Que vous ayez pour moy voulu le
destiner ?

C'est ce que j'aurois peine à
croire ;

Goûtez-le. Non , Monsieur , répon-
dit ce luré ,

C'est moy-même qui l'ay tiré ;
On ne s'est point mépris , & vous
en pouvez boire

Avec autant de sûreté.

Que si d'un bon Bourgeois vous
l'aviez achetée.

Vous n'y trouverez , je vous jure ,
Ny Chaux , ny Colle de Pois-
son ;

*Ainsi n'en craigneZ rien ; il est de
la façon.*

*Qu'enfin , pour estre bû , veut qu'il
soit la Nature ,*

*Et quoy que peut-estre un peu
plat ,*

*Comme il est le meilleur que produise
la Brie ,*

*On a cû ce matin dans nostre com-
pagnie*

Que vous en feriez plus d'estat

*Que des grands Vins qu'on fal-
sifie ,*

Ah ? ma foy , s'écria Test ,

*Te voila bien payé de ta folle Sa-
tire.*

*Tu triomphois hier , aujourd'huy ,
qu'en dis-tu ?*

*D'une telle rispoite as-tu sujet de
rire ?*

*Cependant si tu veux que nous
restions icy ,*

*Donne-nous promptement du vin
qu'on puisse boire ,*

*Et par en delicat Tefsy
Fais nous , crois moy , de celuy-cy
Oublier la plaisante Histoire.
L'Abbé confus , & tout honteux
En envoya querir à trente sous la
pinte ,
Et par là cherement sceut détour-
ner l'atteinte
Des brocards eternels qu'il eust es-
suyez d'eux.
Ce fut en vain pourtant qu'il en
fit la dépense ;
Par ces lurez bien-tost on sceut
Et son Sermon & leur van-
geance ,
Et depuis ce temps-là ce pauvre
Abbé ne put
Entendre parler de la Brie
Que , sensible à la raillerie.
La rougeur sur son front aussi-tost
ne parut.*

On a appris de Suisse que Ma-

B 4

dame la Duchesse de Nemours a pris possession de la Souveraineté de Neufchastel en Suisse, que les Sujets de ce Comté ont esté au devant d'elle , & qu'ils luy ont fait une Entrée considerable, & témoigné beaucoup d'affection. Le Comté de Neuf-chastel est une Souveraineté hereditaire & indivisible. Les Filles n'y succedent qu'au defaut des Masles , & c'est par la mort de M. le Duc de Longueville, arrivée depuis fort peu de temps , que Madame la Duchesse de Nemours y est appelée. Il est situé entre la Franche-Comté, le Canton de Berne , & les Lacs de Neufchastel & de Bienne. L'étendue en est petite, mais le Pays est extrêmement fertile, & tres peuplé. Le Prince jure à son avenement qu'il

conservera inviolablement les Us & Coutumes du Pays , tant écrites que non écrites ; & après ce serment il est obligé d'en demander l'investiture aux Etats. Cette Souveraineté consiste aux Chastellenies de Thielle , du Landeron , & du Boudry , & aux Mairies de Neufchâtel & de Rochefort. Neufchâtel est une petite Ville située sur les bords d'un Lac du mesme nom. Elle est à huit lieues de Lausanne , & un peu moins de Berne , & défenduë par un Chasteau basti sur le haut d'une colline. Le Comté de Valangin relève de celui de Neufchâtel , qui est allié des Cantons de Berne , Lucerne , Fribourg , & Soleure , & depuis l'an 1406. il y a un Traité de Combourgeoisie entre les Comtes de Neufchâtel & le

B. 5.

Canton de Berne , par lequel ces Comtes ont soumis à l'arbitrage du Conseil de Berne les differends qui pourroient survenir entre eux & les Bourgeois de Neufchâtel. La Justice suprême du Pays est représentée par les trois Etats qui jugent souverainement toutes les Causes des fonds sans distinction. Ils sont composez de douze Juges attachez au Prince par leurs Charges, & par des sermens particuliers. Il y en a quatre pour la Noblesse , quatre pour les Officiers , & quatre pour le Tiers Etat. Leur pouvoir estoit autrefois limité , en sorte que l'on pouvoit appeller de leurs Sentences aux Audiences generales, mais il est devenu absolu depuis la suppression des Audiences ge-

nerales , qui estoient des Assemblées generales , composées des Nobles , des Officiers & Bourgeois , & des quatre Bannerets , à peu près semblables aux Etats Generaux des autres Pays. C'est là que se traitoient toutes les affaires qui regardoient le bien du Pays. Les Loix & les Reglemens de Police s'y faisoient , & on y jugeoit les Procés en dernier ressort. Ces Assemblées n'avoient aucune seance ordinaire. Tous les Vassaux avoient droit d'y assister , & la convocation s'en faisoit au nom du Prince. Comme elles ne se pouvoient assembler qu'avec de grands frais , & que depuis le changement de la Religion , les Nobles ne vouloient pas que les quatre Bannerets y assistassent

en la place des Chanoines , & que le Peuple prétendoit le contraire, on les supprima en 1618. & par l'acte de suppression il fut arresté que le Prince pourroit les assembler pour faire des Loix qu'elles ne seroient composées que de ceux qu'il voudroit y appeller , & qu'à l'avenir les Etats jugeroient souverainement toute sorte d'affaires , ce qui a esté depuis exactement observé.

Les Comtes de Neufchastel sont fort anciens , & on trouve que Memphis possédoit cette Souveraineté en 815. Sa Postérité dura jusques à Loüis, Comte de Neufchastel , qui mourut en 1373. laissant deux Filles. Isabelle , qui estoit l'aînée , épousa Rodolphe, dernier Comte

de Nidovv, qui succéda au Comté de Neufchâtel , à la réserve de la Chastellenie du Landeron , qu'eut en partage Varenne Sœur d'Isabelle , & dont elle luy fit hommage. Conrad , Comte de Fribourg , Fils de Varenne & d'Egon , Comte de Fribourg , recueillit la succession d'Isabelle de Neufchâtel sa Tante , en 1395. & épousa Marie de Vergi. Il mourut en 1407. laissant Isabelle de Fribourg, qui fut mariée à Othon , Marquis d'Hocberg. De ce mariage sortit Jean d'Hocberg , qui épousa Marie de Chalon , dont n'ayant point eu d'enfans , il institua Rodolphe , Marquis d'Hocberg , son héritier , à condition qu'il porteroit les Armes de Neufchâtel écartelées avec les.

siennes. Rodolphe d'Hocberg épousa Marguerite de Vienne, dont il eut Philippe d'Hocberg, Marquis de Rotholin, qui mourut en 1503. laissant de Marie de Savoye sa Femme, Fille d'Amé, dit le Bienheureux, Duc de Savoye, & d'Yoland de France, Jean d'Hocberg, qui ayant épousé en 1504. Loüis d'Orleans, Duc de Longueville, luy porta en dot le Comté de Neufchastel, Loüis d'Orleans I. du nom, descendant du fameux Comte de Dunois Jean d'Orleans, Fils naturel de Louis de France, Duc d'Orleans, Ayeul du Roy Loüis XI E. fut Pere de Loüis d'Orleãs II. du nom, Duc de Longueville, qui de Marie de Lorraine, qui épousa en secondes Noces Jacques V. Roy d'Ecosse, eut François d'Orleans, Charles d'Orleãs mariée à Phil-

pe de Savoye, Duc de Nemours. François d'Orleans estant mort sans enfans , Leonor d'Orleans, Marquis de Rothelin , son Cousin, luy succeda , & fut Duc de Longueville. Alors Jacques de Savoye , Duc de Nemours, Fils de Philippe de Savoye & de Charlotte d'Orleans , prétendit devoir heriter par moitié du Comté de Neufchâstel. Leonor consentit par un accord provisionel qu'il fust investi de la moitié , mais les Etats du Pays n'accorderent cette investiture qu'à condition qu'il n'y auroit qu'un seul Chef & Seigneur. Cette condition n'ayant pas encore esté accomplie en 1557. les Etats firent citer les Ducs de Longueville & de Nemours devant le Conseil de Berne , pour les obliger d'exécuter la con-

dition de l'investiture , & comme ils ne pouvoient le contester, le Comté de Neufchastel demeura tout entier à Leonor , Duc de Longueville , qui épousa Marie de Bourbon Duchesse d'Estouteville , & eut pour Fils Henry d'Orleans I. du nom. Celuy cy se maria avec Catherine Gonzague de Cleves , & fut Pere de Henry d'Orleans II. du nom , qui épousa en premieres Noces Louïse de Bourbon dont il a eu Marie d'Orleans, Veuve de Henry de Savoye Duc de Nemours , en secondes Noces Anne-Geneviève de Bourbon , Sœur de feu Monsieur le Prince. De ce dernier mariage sont sortis Jean-Louïs d'Orleans Duc de Longueville , & Claude de Paris d'Orleans , Comte de Saint Paul & Duc de Longuevil-

e , depuis la donation à luy faite par son Frere aîné , qui prit le nom d'Abbé d'Orleans. Au moyen de cette donation M. de Longueville , Comte de S. Paul, a jouï de la Souveraineté de Neufchastel , mais ayant esté tué au passage du Rhin , il y a eu reversion à l'aîné , par la mort duquel Madame la Duchesse de Nemours est en possession de cette Souveraineté. Le 23 du mois passé, cette Princesse fit dire aux trois Etats , qu'elle avoit choisi M. du Montet pour Gouverneur, & que son intention estoit qu'ils luy obeïssent en tout ce qui concerneroit le pouvoir de sa Charge conformément au bien de l'Estat , comme estant revêtu de son autorité ; à quoy les trois Etats consentirent avec beaucoup de respect. Le mesme jour, six Am.

ambassadeurs du Canton de Berne arrivèrent à la Ville , avec un cortége d'environ quarante personnes , tous tres-bien montez. Le lendemain vingt quatre, Madame la Duchesse de Nemours leur donna Audience. Le Chef de l'Ambassade fit sa Harangue en Allemand. Elle fut expliquée par l'Interprete ordinaire , & cette Princesse y répondit en tres peu de mots , mais avec beaucoup d'esprit & d'éloquence. Ensuite on alla dîner. Il y avoit deux tables dressées, l'une d'environ douze couverts ; où Son Altesse mangea avec les six Ambassadeurs , Madame Manerbe , sa Dame d'honneur , & M. Montet , Gouverneur. Son Altesse estoit au centre de la table , & trois Ambassadeurs à sa droite , distinguez

par leur dignité de Banneret, qui sont les premiers de la Ville. Lestrois autres distinguez aussi par leur dignité & par leur mérite, estoient à la gauche de cette Princesse. L'autre table estoit d'environ trente couverts ; les Gentilshommes de l'Ambassade, & les Filles d'honneur de S. A. y mangerent. Ces deux tables furent tres-bien servies en poisson. Il y en avoit de monstrueux. On y remarqua la propreté , la delicateffe & le goust , & on ne peut rien voir de plus beau que fut le fruit. Madame la Duchesse de Nemours voulant marquer son zele & son respect pour le Roy , commença en se levant par boire à la santé de ce Monarque, & de toute la Famille Royale , ce qui se fit debout & cha-

peau bas à l'une & à l'autre table. On but ensuite plusieurs autres santez , celles de S. A. des Ambassadeurs , de Messieurs de Berne , & des Cantons alliez. Après le diner on passa dans la chambre de cette Princesse , où l'on avoit préparé du Caffé , du Thé & du Chocolat , & chacun en prit selon son goust. On fit une conversation agreable qui dura une heure & demie ; après quoy les Ambassadeurs furent reconduits dans le mesme ordre qu'on avoit esté les prendre , c'est à dire , par le Gouverneur , les Dames , & les Gentilshommes jusques aux Carosses de Son Altesse , qui estoient attelés chacun de six chevaux , dans l'un desquels estoit M. de Chery , qui les remena chez eux , accompagnez de douze ou quinze per-

sonnes de livrées en deuil. Le Jeudy ils partirent pour s'en retourner , témoignant estre fort satisfaits de la reception qu'on leur avoit faite. Il vint aussi des Ambassadeurs des autres Cantons , qui firent leurs complimens à Madame la Duchesse de Nemours. Le Vendredy suivant cette Princesse fit assembler le Conseil pour y traiter de ses affaires.

Je vous ay quelquefois entendu dire que les Vers irreguliers , appelez autrement, Vers libres, n'avoient pas pour vous la même beauté que vous trouvez dans les Vers dont la cadence est égale , & mesurée comme sont ceux que l'on employe dans les Tragedies. Si vous n'avez point changé de sentiment , vous sçauvez bon gré à celuy

qui a fait l'Ouvrage que vous
allez lire.



S A T Y R E

contre les Vers irreguliers.

EN vain vous m'accusez d'un
pareilleux silence ,

Je ne puis pour rimer me faire vio-
lence ;

Muse , vous en sçavez sans doute la
raison.

Dois-je aller à l'école en un âge
grison ?

En petit voyageur j'ay passé ma jeu-
nesse ,

Et ne passais pas loin des monts de
la Sagesse ,

Lors qu'un vent agité par de gros
tourbillons ,

Vint répandre à mes pieds plusieurs
de vos broüillons.

*Je les connus d'abord pour enfans du
Parnasse,*

*Je les amassay tous, j'ensis une las-
se,*

*Que je conserve encore avec beau-
coup de soin,*

*Me flatant quelque jour de vous
suivre de loin.*

*Je ne sçay quel instinct prevenant
ma prudence,*

*Me fit de vos grands Vers estimer
la cadence.*

*Je me formay si bien à cette gravité,
Que les diminutifs sont pour moy
sans beauté;*

*Le Parnasse a toujours gardé le
moindre stile.*

*Pour ce qu'en general on nomme
Vaudeville;*

*Mais on l'a toujours dit, vôtre sexe
leger*

*Donne dans l'inconstance, & se
plaist à changer.*

Ne croyez pas pourtant qu'icy je
vous imite ,

Je veux estre constant , je m'en fais
un merite.

Toutes ces nouveautez ne peuvent
m'aveugler ,

Ny mon foible poumon se laisser dé-
regler.

Entre les Vers de choix que je lis
avec joye ,

J'ay toujours sous les yeux ceux des
Heros de Troie.

Là je voy cette grace , & ce stile
pompeux

Qu'on employe en parlant des hom-
mes belliqueux ,

Toujours la majesté , sans qu'elle se
rebute ,

Honore ces beaux Vers , mesme jus-
qu'en leur chute ,

Et chacun d'eux marchant dans un
riche appareil ,

Fait assez voir qu'il est le neveu du
Soleil.

On

On n'y souffre jamais la licence fatale

Qui forme chaque Vers de cadence inégale ;

Et je croi qu'un flatteur au Prince devoië ,

Sous un stile si bas ne l'a pas bien loüé.

Peut estre direz-vous que le grand, le sublime ,

Ne doit qu'aux seuls Héros la beauté de sa rime ;

Que pour les grands Seigneurs , & ceux des moindres rangs ,

Il faut avoir un stile & des vers differens ;

Qu'on doit pour bien loüer regarder la personne ,

Voir sa vertu répondre à l'encens qu'on luy donne ;

I'en conviens , mais pourtant à tous momens je voy

Que de ce mesme encens on encense le Roy ,

Avril 1694.

C

*Et qu'on a pour objet de cet encens
vulgaire ,*

*Le plus auguste Roy que le Soleil
éclaire.*

*Mais laissons , je le veux , ces ma-
gnifiques Vers*

*Pour ceux qui sont en droit de dom-
pter l'Univers ,*

*Vous devez convenir que nous avons
encore*

*Des Vers plus mesurez que le cours
de l'Aurore.*

*Par eux ne peut on pas louer adroi-
tement ,*

*Sans que l'oreille en ait aucun desa-
grément ?*

*Nous avions, il est vrai , l'illustre des
Houllieres ,*

*Qui dans ce rude stile eut de douces
manieres ,*

*Et sans faire un faux pas dans ce
champ raboteux ,*

*Sçent donner de la grace à tous ses
Versboiteux.*

GALANT. 51

*Je ne puis imiter son rare caractère ,
 Il m'apprend beaucoup moins à par-
 ler qu'à me taire ,
 Je n'en ay ny l'esprit ny l'inclina-
 tion ,
 Et vous m'offrez en vain vostre pro-
 tection.
 Je trouve cependant cette maniere
 aisée ,
 On se laisse tomber où tombe la pen-
 sée ,
 Et sans m'embarasser de former le
 repos ,
 Ce stile paresseux me viendrait à
 propos ,
 On n'a jamais besoin de l'art du
 docte Euclide
 Pour toiser un grand Vers , pour en
 remplir le vuide ,
 La Rethorique est vaine au Poete
 aujourd' huy.
 Vn mot , veut-il rimer, qui se pre-
 sente à luy ,*

52 M E R C U R E

*Fust il mâle ou femelle, il n'importe-
il le place ;*

*Ils sont tous bien venus , & jamais
il n'en casse ;*

*Viennent ils pour rimer jusqu'à cinq
à la fois ;*

*Pour les obliger tous il les met deux
& trois,*

*S'ils viennent six ou huit , il les fera
combattre*

*Sans respect des arrests , trois à trois,
quatre à quatre.*

*Ainsi rien ne demeure , & les plus
mal-heureux*

*Rencontrent leurs pareils pour rimer
avec eux.*

*C'est ainsi qu'aujourd'hui par ce
commode stile*

*Cet Art laborieux est devenu facile,
Et tel à peine sçait jouer du vio-
lon ,*

*Qui croit bien imiter la Lyre d'A-
pollon.*

Ce talent autrefois si peu connu des
hommes

N'est qu'un amusement dans le sie-
cle où nous sommes.

D'abord qu'on sçait penser , &
compter jusqu'à huit ,

On peut dans ce bel Art travailler
avec fruit.

Mais cette Illustre excelle , & je
pense , ma Muse ,

Qu'elle peut effacer la celebre la
Suzé ;

Et que si l'heroique eust animé son
cœur ,

Et Racine , & Boi' eau se verroient
un vainqueur.

Dans tout ce qu'elle a fait on ne voit
point de peine ,

Et de son Cabinet coûte une autre
Hippocrène.

Elle porte si bien tout ce qu'elle a
pensé ,

Que tout est en sa place , & que rien
n'est forcé.

*Je ne veux pas icy faire de paralelle,
Toute comparaison desoblige une
belle,*

*Et ce n'est point à moy de juger des
esprits,*

*Je cherche seulement la douceur des
écrits.*

*Quand je relis encor ceux de cette
Comtesse,*

*Que j'en voy la douceur, la force,
& la tendresse,*

*Mon oreille attentive excite son
desir,*

*Et ne se lasse point d'en goûter le
plaisir.*

*Mon esprit d'autre part sans cesse se
contente,*

*Il voit sans s'ennuier prévenir son
attente;*

*On n'a pas plustost leu qu'on veut re-
commencer,*

*Et le plus inquiet ne sçait il s'en
lasser.*

Là sans avoir toujours l'embaras-
sante étude.

De chercher la mesure avec inqui-
tude ,

On marche avec cadence & d'un pas
mesuré

Fier de trouver par tout un repos
assuré.

Mais du stile nouveau la cadence
incertaine

Pour l'œil & pour l'oreille est tou-
jours inhumaine ,

La langue mesme en souffre , on sent
à tous momens.

Qu'elle a peine à choisir ses tons, ses
mouvemens ,

Que toujours variant dans sa peine
secrete ,

Du tour qu'elle doit prendre elle
semble inquiète.

Ainsi bridant l'effort de sa narra-
tion ,

Elle perd la beauté de son expression

Concluons-donc qu'enfin la nouvelle
methode

Est à nos beaux esprits un obstacle
incommode ,

Le bon mot , il est vray , tost ou tard
est placé ,

Mais pour le trouver juste on est em-
barassé.

Il faut bien s'attacher au point , à
la virgule ,

Pour poser sur ce mot qui des jeux
se recule.

On pense le trouver dans trois ou
quatre Vers ,

Mais on n'a rien sans peine en ce
sicle pervers ;

Il faut bien quelquefois en lire dou-
ze ou treize ,

Pour en rencontrer un qui chatouille
et qui plaise ,

Et l'oreille et les yeux toujours en
action

De l'esprit qui les ment l'at-
tention.

*Vn Lecteur paresseux qui deteste la
peine
Entrouve à retenir sans cesse son ha-
leine ,
Et se plaignant toujours ou du long
ou du court ,
Ennuie un Auditeur que l'âge a
rendu sourd.
Je veux en fait de Vers que la ma-
tiere coule ,
Qu'ils semblent tous formez dans un
unique moule ;
J'ay l'oreille sensible, & ne puis sup-
porter
Que mille contre-temps me la vien-
nent heurter.
Ces bien heureux Bons Mots sont
pourtant d'ordinaire
Pour nos contusions un baume salu-
taire ;
Mais tel sera guéri qui craint de re-
tomber.
Et dans cette rechute a peur de sus-
comber.*

*Quelque habile qu'on soit dans ce
genre d'écrire*

*Vn Lecteur fatigué neglige de nous
lire ,*

*Il veut estre à son aise en carosse
mené*

*Et non en bondissant en chariot
traîné.*

*J'adore le Sonnet , mais du choix de
la rime*

*Depend tout le bonheur de la future
estime.*

*Prenez garde sur tout qu'il ne sonne
pas faux ,*

*On laisse ses beautez pour chercher
ses deffauts ,*

*Et si quelqu'un rimoit , sienne avec
Capitaine*

*On diroit ce Poëte est loin de la
Fontaine.*

*M. le Chevalier d'Amanzé
est mort sur la fin du mois passé.*

Il estoit Officier dans le Regiment du Roy , & n'avoit encore fait que sa premiere Campagne. C'estoit un jeune homme parfaitement bien fait de sa personne , qui avoit beaucoup d'esprit , & qui promettoit par toutes sortes de belles qualitez, de soutenir glorieusement les avantages de sa naissance. Il estoit second Fils de Jacques d'Amanzé , Comte de Chauffail & autres lieux, & de Dame Marie-Anne Rolin sa Femme. Je vous ay déjà parlé dans quelque une de mes Lettres de la Maison d'Amanzé , qui est une des plus anciennes du Duché de Bourgogne; ainsi il me suffira de vous faire souvenir qu'elle a donné des Chevaliers du Saint Esprit , plusieurs Lieutenans de Roy à la Bourgogne & au Ma-

connois , des Chevaliers d'honneur au Parlement de Dijon , des Colonels & Officiers Generaux dans les Armées du Roy , & plusieurs Comtes en l'Eglise de Saint Iean de Lyon. Pour ce qui est de M. la Comtesse de Chauffail , Mere de celuy dont je vous apprens la mort , elle est Fille de Iean Rolin , Seigneur de Montoux & de la Palla , & d'Anne Charreton , Fille de Claude II. du nom , Seigneur de la Ferriere & autres lieux. Cette Maison de Rolin est illustre. Elle descend de Nicolas Rolin , qui eut tant de part aux bonnes graces de Philippe le Bon , Duc de Bourgogne , qu'il le fit son Chancelier , & qui fut Pere entre autres de Iean Rolin , Eveque de Chalons sur Saone , puis d'autre. que le Pape Nicolas

V. fit Cardinal en 1448. & qui mourut dans une grande vieillesse. La Maison d'Amanzé est encore alliée de celles de S. Forgeux, de Damas, de la Guiche, de Busscuil, Fouldras, Rebbé, Thalaru, & autres.

Madame de Staffort, Pairesse du Royaume d'Angleterre, estant decedée en son Hostel à Londres, Milord Staffort, son Fils aîné & son heritier, pénétré de douleur, d'amour & de reconnoissance luy a fait faire dans l'Eglise des Grands Augustins une Chapelle ardente, rendue de velours noir avec ses Armes, & celles de Milord Staffort son Epoux. Elle estoit Pairesse de naissance, & Souveraine de Thorbung & Nennam, qui sont des Souvarainetez qui luy donnoient un rang

& des honneurs , qui ne sont accordez en Angleterre parmy les personnes de la premiere & de la plus haute qualité, qu'à elle seule. C'estoit une Dame d'une pieté extraordinaire. Son esprit, sa bonté , & ses manieres nobles & genereuses, l'ont fait aimer , admirer & regretter de tous ceux qui l'ont connuë , ou qui ont entendu parler d'elle. Du temps de Cromwel, on la regardoit en Angleterre comme la protectrice des Catholiques , & de ceux qui avoient pris le party de leur legitime Souverain. Si on vouloit parler de toutes les actions glorieuses & remarquables de sa vie, ce seroit le sujet d'un ouvrage entier, que ceux qui travaillent à l'Histoire d'Angleterre ne manqueront pas de laisser pour exemple &

pour modelle à toute la posterité. Elle a laissé trois Fils & trois Filles. Milord Staffort, qui a choisi la France depuis plusieurs années pour son séjour, a succédé à ses Souverainetez, & à tous ses grands biens, à la réserve d'une petite partie, qu'elle avoit donnée pendant sa vie à ses autres Enfants. Elle eut sous le regne de Louis XIII. les honneurs du Louvre, & le Tabouret chez la Reine Marie de Medicis, & dans tous les Païs où elle a été, on l'a toujours distinguée par le premier rang qu'on lui a donné à cause de son illustre naissance, & de sa haute qualité, qui est assez connue de tout le monde, & qui d'ailleurs estoit accompagnée d'un grand mérite. Il y a quelques jours qu'on dit à la Cour d'Angleterre, que

la Maison de Norfolke , de laquelle estoit son Mary , est la Maison la plus ancienne & la plus illustre de tout le Royaume d'Angleterre. Le Roy qui estoit present, & qui connoist mieux toutes choses que personne, eut la bonté de dire en sa faveur, *Non, la Maison de Stafford est beaucoup plus grande & plus ancienne; ce qui est autorisé par tous les Historiens, qui ont fait la Genealogie des Maisons illustres de ce Royaume.*

Je vous envoie une Lettre de Surate, dont la lecture ne peut que vous faire beaucoup de plaisir. Les nouvelles qu'elle contient sont seures, & envoyées icy à un homme, qui a une parfaite connoissance des affaires étrangères, & qui par ses lumieres, ses emplois & ses soins

infatigables , ne contribuë pas peu à l'avancement de la Religion Catholique dans les Indes , & dans tous les Pays les plus reculez.

A Surate le 26. de Mars 1693.

JE vous tiens parole , Monsieur , & je vous écris régulièrement par toutes les voyes que je trouve. L'Escadre Françoisise de M. d'Andenne a jetté la terreur dans les Indes ; nos Ennemis en sont déconcertez. Je ne les ay jamais vûs dans une plus grande consternation. Les deux Prises que nos Vaisseaux ont faites dans leur route , leur ont donné de la reputation dans ces Mers , & les ont fait recevoir à Surate avec de grands applaudissemens.

Il y a quelque temps que des Corsaires Européens courent ces Mers ;

qu'ils prennent tous les Vaisseaux Mores , & qu'ils desolent & ruinent absolument le commerce de cette Ville , la plus fameuse des Indes. Le Mogol qui a un tres grand interest à la conserver, & à la rendre florissante ne sçachant à qui se prendre des insultes qu'on fait à ses Sujets , a défendu toute communication en ses Etats à toutes les Nations de l'Europe. Les Francois se trouverent enveloppez dans cette défense comme les autres ; mais le Mogol ayant appris qu'ils s'estoient rendus maistres d'un Vaisseau Anglois , & que ces Corsaires , qui infestent ces mers estoient de la mesme Nation , a non seulement levé la défense qu'il avoit faite aux François , de ne point trafiquer dans ses Etats , mais il leur a mesme écrit une Lettre fort obligeante pour les remercier d'avoir vengé ses Sujets des insultes qu'ils avoient recus. Ce

Prince est le plus riche & le plus puissant de tous les Rois des Indes ; tous ses voisins le craignent , & les terribles executions qu'il a faites dans les Royaumes de Bengale , de Golconde , & de Visapour , qu'il a conquis & joints à ses Etats , l'ont rendu redoutable dans tout l'Orient. Il fait presentement la guerre au Fils du fameux Sevagi , si celebre dans les Indes , par le nouvel Etat qu'il y a formé. On apprehendoit qu'il n'envahist ce Royaume , mais ce Prince marchant sur les traces de son Pere , se défend vaillamment , & se trouve heureusement au dessus de ses affaires par la levée du Siege de Gingi.

Je vous avois mandé que le Mogol assiegeoit cette Place avec une puissante Armée , que ce Siege luy coustoit beaucoup , & que quoy qu'il y ait plus de deux ans qu'il attaquoit

cette Place , il n'en estoit guere plus avancé que le premier jour. Depuis ce temps là la peste s'est mise parmy ses Troupes , & y a fait un terrible ravage. Les Assiegez se sont servis de cette heureuse conjoncture pour faire une furieuse sortie. Ils ont surpris les Assiegeans , & les ont tous taillez en pieces , ou dissipé après s'estre rendus maistres de leur Artillerie. La fuite du plus jeune des Enfans du Mogol ne luy causa pas moins de chagrin que la levée du Siege de Gingi. Ce jeune Prince , qui estoit tendrement aimé de son Pere, se déroba de l'Armée suivi de quelques uns des principaux Officiers des Troupes. Il se mit à la teste d'un petit corps , & se retira d'abord dans les terres de Sevagi. Le Mogol l'y suivit, & sans luy donner le temps de se reconnoistre , l'attaqua , le prit le mit en prison , & fit couper la

reste à tous ceux qui l'avoient suivu.

Les Portugais , dont le nom a este si fameux dans les Indes , s'y trouvent presentement assez embarrassé. Leurs divisions augmentent de jour en jour. Le Gouverneur de Galiane , qui est une Province du Mogol , s'est jetté sur les Portugais de Bassim , où il a fait des degasts horribles pillant , brulant & ravagant tout le Pays. L'on fait monter la perte qu'ils ont faite à plus de quatre millions , & le nombre des Esclaves qu'ils ont amenez à plus de sept ou huit mille. Ce terrible ravage joint à la prise de Canara , qui est le premier des Portugais , les jette dans de grandes inquietudes.

Les Anglois & les Hollandois ne sont point icy dans la réputation que l'on s' imagine en Europe. Leur commerce y est presque ruiné , & la

perte que leur cause l'arrivée de l'Escadre Françoisse, les incommodera long-temps. Nos François sont icy ce qu'ils sont par tout ailleurs, braves, intrepides, genereux, & infiniment Zelez pour l'honneur de leur Nation & pour la gloire de leur Prince. Vous en jugerez par une petite aventure dont je vais vous faire part.

Les François reçurent sur la fin de l'année 1692. des Lettres d'Hispanhan, de Bagdet, de Bassora, de Tauris & d'Erivan, qui marquoient que le Roy de France s'estoit rendu maistre de Namur à la veüe du Prince d'Orange, qui en avoit esté le tranquille spectateur, quoy qu'il fust à la teste de cent mille hommes. Ils avoient d'abord de la peine à y ajouter foy parce qu'ils n'avoient receu aucunes Lettres d'Europe, qui leur apprissent cette agreable nou-

velle. Ils en attendoient la confirmation pour en marquer leur joye par des réjouissances publiques, & ils l'auroient attendue tranquillement, si les Armeniens, qui avoient reçu les mesme nouvelles, n'avoient répandu le bruit de cette importante conquête. Les Anglois & les Hollandois en furent consternezz & demurerent quelques jours dans un morne silence; mais quelques uns d'entre eux ayant reçu des Lettres qui marquoient l'entiere défaite de la Flote de France, crurent qu'il falloit s'en prévaloir, & faire une feste publique, pour soutenir en quelque façon leur credit, que l'arrivée de l'Escadre Françoisse avoit fort diminué, & pour persuader au Peuple que les nouvelles des François estoient fausses.

Les Hollandois voulurent commencer la feste, & se signaler les

premiers par un spectacle. Ils préparèrent un petit Bastiment pour le brûler avec le Pavillon François qu'ils prétendoient y arborer. Les feux d'artifice se trouverent prests au jour marqué, le Vaisseau équipé, & le Pavillon François arboré, pour insulte la Nation sur les Vaisseaux brûlez à la Hogue. Les Hollandois s'assemblerent dans le Jardin de la Compagnie, où ils avoient préparé un grand repas. Tous les Amis s'y rendirent, pour prendre part à la joye & au plaisir, & une foule infinie de peuple accourue de toutes parts, se trouva sur le rivage, pour voir tirer le feu d'artifice qui devoit brûler & reduire en cendres le phantôme de la Flote Françoise. Les François surpris du bruit que cette feste faisoit, eurent d'abord de la peine à recevoir leur feu, à moderer leur vivacité; mais ils n'en furent plus

plus les maîtres, quand ils aperceurent le matin le Pavillon de France arboré sur le petit Vaisseau. Ils crurent qu'il y alloit de l'honneur de la Nation de ne pas souffrir cet affront, & sans considérer qu'ils n'estoient que vingt à vingt-cinq hommes contre plus de soixante Hollandois, ils résolurent d'aller arracher le Pavillon François de ce petit Bâtiment, d'en mettre un autre, & de brûler le Vaisseau pour marque de leur victoire.

Cependant pour ne rien faire contre les formes, ils envoyèrent déclarer au Gouverneur de la Ville, qu'on n'insultoît pas impunément les François, & que s'il n'empêchoit les Hollandois de faire outrage à la Nation, ils s'en feroient eux mesmes justice, & brûleroient le Vaisseau & la Loge mesme des Hollandois. Après cette déclaration ils se met-

Avril 1694.

D

rent sous les armes , & vont en bon ordre au jardin de la Compagnie Françoisse qui est proche de celui des Hollandois , résolus d'enlever eux mesmes le Pavillon de France de vive force , & d'insulter les Hollandois , si dans un certain temps qu'ils marquerent au Gouverneur , on ne leur donnoit pas une entière satisfaction. En attendant la réponse du Gouverneur , ils se retrancherent , & dans la crainte que les Anglois ne se missent de la partie , ils chargèrent à carrouche dix ou douze piéces de Canon , qu'ils placerent dans des endroits propres à faire leur effet. Six des plus déterminez de la troupe se disposerent à enlever le Pavillon , pendant que les autres prenoient leurs mesures pour insulter les Hollandois dans leur jardin , en cas que les six premiers trouvassent de la résistance.

Le Gouverneur qui vit bien que cette affaire alloit mettre toute la Ville en confusion , envoya ordre aux Hollandois d'oster le Pavillon de France. Ces Messieurs voulurent soutenir la gageure , & refuserent d'abord de déferer à ses ordres, mais le Gouverneur choqué de leur résistance, leur déclara qu'il ne s'opposeroit point au dessein des François & qu'il les laisseroit tous égorger. Cette menace les rendit dociles , & leur fit perdre cœur. Ils osterent le Pavillon de France. Les François contens de cette satisfaction , demeurèrent le reste du jour dans leur jardin, craignant que les Hollandois ne s'avissassent de remettre le Pavillon. Ils se remirent sur le soir sous les armes, & passèrent deux à deux devant le jardin des Hollandois , bien résolus de ne les pas épargner , & de faire main basse sur ceux qui seroient assez

hardis pour les insulter ; mais les Hollandois ne songerent qu'à se bien baricader chez eux , & laisserent tranquillement passer les François , qui furent suivis d'une multitude infinie de peuple. Ils traverserent toute la Ville en armes , & après avoir fait une décharge generale à la porte de la Loge Françoisse , & crié plusieurs fois , Vive le Roy , chacun se retira chez soy fort content de ce qui venoit de se passer.

Il est certain que si les Hollandois les avoient insultez , cette affaire eust eu de facheuses suites ; car Dom Antonio Machado , Gouverneur du Port pour la Couronne de Portugal , & grand Ami des François , se disposoit à les soutenir. Ce Seigneur Portugais , sur le bruit qui se répandit de l'insulte que les Hollandois se préparoient de faire aux François , ramassa auprès de luy cin-

quante Chrestiens armez , & cens cinquante Arabes , Sujets du Roy de Portugal , pour agir suivant ses ordres , & il se tint prest à monter à cheval au moindre mouvement qu'on auroit fait. Comme il n'avoit rien dit aux François de sa resolution , pour ne les pas animer , il avoit ordonné à des gens affidez de les avertir lors qu'ils entreroient en action , qu'il les soutiendrait avec trois cens hommes , ce qu'il auroit assuré-ment executé , car ce Seigneur Portugais , qui a eu des emplois de distinction en Hongrie dans l'Armée de l'Empereur , & qui monta un des premiers sur la brèche à l'assaut de Bude , est brave & déterminé , & tres capable d'une action de vigueur. Vous ne scauriez croire combien cette bagatelle a donné de réputation aux François parmy un peuple grossier , qui ne juge des Nations

de l'Europe , qu'il ne connoist point, que par ces démarches exterieures.

Les Hollandois sont consternez de la nouvelle qu'ils viennent d'apprendre que les Habitans des Moluques ont pris les armes , & se sont révoltez contre eux. Cette guerre les inquiete, car ces Isles, qui sont seules au monde où se trouve la noix de Musde, leur valent mieux que des Mines d'or.

Les Portugais ont arresté par représailles tous les Vaisseaux Mores , pour se vanger des ravages que le Gouverneur de Galiane a fait sur leurs terres , & pour se dédommager des pertes qu'il leur a causées. Cette conduite a un peu étonné le Mogol, qui voyant le commerce de Surate interrompu & presque ruiné par ces hostilités, a résolu de rétablir la bonne intelligence entre les deux Nations. On dit mesme que la Paix est faite,

& que le Mogol a satisfait les Portugais.

Je vous ay souvent parlé des Ouvrages d'esprit qui se font à Toulouse. Vous sçavez que les Habitans de cette celebre Ville aiment la gloire & les belles Lettres , & se plaisent même à donner des Prix à ceux qui réussissent le mieux, mais je ne vous ay encore rien dit d'une Assemblée de dix Personnes appelées *Lanternistes* , qui donne tous les ans une Medaille à celuy qui remplit le mieux des Bouts-rimez. Il y a dans cette Assemblée plusieurs Personnes de qualité , qui ont acquis beaucoup de réputation dans les Lettres. Elle distribua l'année dernière pour la premiere fois , le Prix qu'elle donne tous les ans. Comme elle va continuer, je vous envoie une

D. 4

maniere d'Affiche , que les Illustres qui composent cette sçavante Assemblée , viennent de faire distribuer à ce sujet.

Les Lanternistes tiennent leur parole ; ils ont promis de donner tous les ans une Médaille d'argent à celui qui aura mieux rempli des Bouts rimez , & cette Medaille , frappée sur le modèle qui est icy représenté , se donnera précisément le jour de Saint Jean-Baptiste , & aux mesmes conditions que l'année dernière.

Les Pretendans aux Prix auront soin d'envoyer , à l'adresse marquée plus bas , leurs Ouvrages cachetez , & sans leur nom , avec une Priere pour le Roy , en quatre Vers , & une Sentence en Latin. Les Etrangers neanmoins pourront mettre leur seing , & le lieu d'où ils sont , dans une Let-

GALANT.

8r

... ..



D

80

MERCURE

maniere d'Affiche



tre à part , qu'on n'ouvrira qu'après que le Prix sera adjudgé. On les prie encore d'affranchir leurs paquets , & de les faire rendre huit jours avant la Saint Jean , afin qu'on ait le temps d'examiner leurs Sonnets.

Cet examen se fait avec beaucoup de précaution & de rigueur. Les Juges , qui se sont fixez au nombre de dix , ne se fient pas à leurs propres jugemens ; on y appelle des personnes recommandables par leur genie , & par leur qualité. Ils nous aident de leurs sentimens , & sont témoins de l'exactitude avec laquelle on dévelop le vray merite. C'est ainsi qu'on en usa la premiere fois à l'égard de M. Campistron , qui eut le Prix. C'est le Frere de M. Campistron , Auteur de diverses Pieces de Theatre qui ont recu un applaudissement general.

Une si belle institution fut d'abord

D S.

82 'MERCURE

approuvée. On eut pourtant quelque peine à goûter le mot de Lanterniste. C'est un nom de bazar & de fortune, c'est un titre que nous faisons gloire de porter ; i est autorisé par de grands exemples. Les Academies d'Italie, si belles si florissantes , ont presque toutes des noms de cette espece. Les Innominati , les Assorditi , les Ostinati , les Catenati , les Humoristi, les Oscuri , les Insensati, les Intronati, &c. Ces noms sont ils plus beaux que celui de Lanternistes, qui n'ont garde de se comparer à ces illustres Societez ? Ils n'y sont que pour le nom.

Le choix que nous avons fait particulièrement des Bouts rimez a donné lieu à quelque legere critique parmi les gens de Lettres. Leur raison est la contrainte & la difficulté qu'il y a aux Vers de cette nature ; mais c'est en cela mesme , que ceux

qui y réussissent, ont plus de gloire. Tout devient aisé par l'application. Ce n'est qu'à force de travail, & à la sueur de l'esprit, s'il est permis d'user de ce terme, qu'on peut venir à bout de toute sorte de Poësie. Les difficultés qu'on y trouve, ne viennent que du penchant que l'on a à ne pas se peiner. Ce n'est pas la faute des Bouts-rimez, plusieurs en ont rempli heureusement & facilement, & les plus fins Connoisseurs ont avoué, que les Rimes bizarres estoient celles qui embarassoient le moins, & qui fournissent de plus belles pensées. C'estoit autrefois le jeu & le divertissement de toute la Cour. Il n'y a pas mesme long temps que les Bouts rimez estoient fort en vogue, & qu'on leur donnoit des Prix. Ces sortes de Vers sont comme les anciennes modes qui reviennent. Combien de fois n'ont ils pas égayé nos scierées.

& réjoüytes Muses , que nous al-
 lions visiter à la faveur des Etoiles ?
 N'est il pas juste , qu'après que les
 Bouts rimez nous ont diverti si inno-
 cemment nous tâchions de les tirer
 de l'obscurité où ils commençoient à
 relever leur destinée. Nous en devons
 attendre des suites heureuses , par
 l'estime & la satisfaction que le
 Public témoigna d'abord en faveur
 de nostre établissement , & par la
 multitude des Sonnets qui nous vin-
 rent de toutes parts. Tous presque
 estoient composez d'une maniere qui
 ne sentoit point le stile Burlesque ,
 ny la contrainte. Cela se peut éviter
 en donnant des rimes aisées &
 serieuses , comme celles que nous al-
 lons annoncer pour cette année.

Les Auteurs prendront le sujet qu'ils
 trouveront à propos , on leur laisse
 cette liberté. Nous recevons pourtant
 avec plus d'inclination les Vers qui
 sont faits à la louange du Roy pour

veu qu'ils soient extrêmement délicats , & dignes en quelque sorte d'un Prince , qui ne se distingue pas moins par la finesse & l'étendue de son esprit , que par l'heureuse pénétration de sa politique & la puissance de ses armes.

BO U T S - R I M E Z.

Buste.

Glaçons.

Moissons.

Robuste.

Auguste.

Leçons.

Chansons.

Juste.

Orgueil.

Accueil.

Digue.

Ressor.

Prodigue.
Transports.

*On fera l'adresse à Toulouse ,
chez M. Siré , rue des Chapeliers
à Ronaix. 1694.*

Il s'est fait depuis peu de temps une Ceremonie considerable dans l'Eglise Cathedrale de Nismes. Madame de Georges de Taraud de Lognac , cy-devant Prieure de l'Abbaye Royale des Dames Benedictines de la Font de Nismes , transférées depuis plusieurs années à Beaucaire , & à present Abbessede cette mesme Abbaye , fut benite dès le commencement du Carême , par M. l'Evesque de Nismes , qui celebra la Messe revestu de ses habits Pontificaux. Cette Abbessede estoit ac-

compagnée de Madame de la Fare , & de Madame Gabrielle de George de Ledenon , toutes deux Religieuses de la mesme Abbaye. La derniere est Niece de cette nouvelle Abbessse , & Fille de feu Messire de Georges de Taraut , Baron de Ledenon , l'une des plus illustres & anciennes Familles de la Ville de Nismes. Le Chœur de la Cathedrale estoit rendu de riches tapisseries. Au costé droit de l'Autel estoit le Trone de M. de Nismes , & vis à vis estoit la Credence , garnie de sa Chapelle & de ses Vases de vermeil pour l'Eglise. Il y avoit un peu au dessous une autre Credence , sur laquelle on avoit mis les Cierges , pains & barils dorez & argentez pour l'offrande de Madame l'Abbessse ; la Crosse

d'argent estoit à costé de cette Credence. Une excellente Musique chanta la Messe , après laquelle M. l'Evesque fit servir deux tables avec beaucoup de magnificence & de propreté , où plusieurs personnes de qualité furent invitées, avec toute la Famille & Parenté de M. le Baron de Ledenon , Frere de Madame l'Abbesse. Il y eut un tres grand concours de monde dans l'Eglise, & sur tout quantité de nouveaux Convertis , qui n'avoient jamais vû une pareille ceremonie dans la Ville de Nismes.

Comme vous estimez fort tous les Ouvrages de M de Calvy, Juge Royal de Grace, je ne veux pas vous priver du plaisir de voir le dernier qu'il a fait sur les affaires du Temps.. Vous

y trouverez beaucoup d'esprit &
d'imagination.



L'OMBRE DE PHAETON

au Duc de Savoye.

LE jour qu'aux Champs de la
Marseille
Le Soleil éclaira cette grande Ba-
taille,
Où Catinat vainquit ce Prince au-
dacieux
Que son bras sçait vaincre en
tous lieux,
Après une deffaite entiere
Ce Prince alla cacher sa perte &
son malheur
Près d'un fleuve, où jadis du Char
de la lumiere
Tomba l'orgueilleux Conducteur.
Là de son sort la triste idée
Livroit son ame à mille déplai-
sirs:

90 **M E R C U R E**

*L'air se remplissoit des soupirs
 Del'inconsolable Amédée ,
 Quand il vit, pénétré d'un si mortel
 ennuy ,
 L'Ombre de Phaëton paroître de-
 vant luy.*

*Quel funeste malheur viens-je en-
 core d'apprendre ,
 Luy dit elle ? aujourd'huy , Prince,
 j'ay vû descendre
 Tes fidelles Sujets en foule chez les
 Morts :*

*Et je viens avec toy déplorer sur ces
 bords*

*Les malheurs d'un Etat où repose
 ma cendre.*

*Que je croyois voir de gran-
 deur*

*Durant le cours de ton regne païs-
 ble :*

*Loüi., le grand Loüis estoit ton
 Protecteur,*

Et son bras toujours invincible

Assuroit à ton Peuple un éternel
bonheur.

Mais hélas ! je t'ay vu par une au-
dace extrême ,

Te joindre aux Ennemis de sa gloire
suprême ;

Vain parti que l'Envie a formé con-
tre luy ,

Et ton orgueil t'a fait résoudre
A voir sur toy tomber la foudre
Plûtôt que d'estre heureux par son
auguste appuy.

Ainsi , plein d'un orgueil funeste ,
Pour marquer de mon sang l'origine
celeste ,

J'osay mener un Char où n'oseroit
monter

Le puissant Maître du Tonnerre.
Je me brûlois moy même , & je brû-
lois la terre ,

Quand la foudre en ces lieux me
vint précipiter.

Tu sçavois mon destin si fatal à l'au-
dace ,

*Et dès longtemps n'avois-tu pas
 appris
 Combien il est fatal aux Princes de
 tarace
 D'estre opposez à l'Empire des
 Lis ?*

*Helas ! si de mon Pere un autre eust
 pris la place ,
 Et qu'avant moy le Souverain
 des Dieux
 L'eust foudroyé du haut des
 Cieux ,*

*Fuyant le Char celeste , & sagement
 timide*

*Jamais de ses Coursiers je n'eusse esté
 le guide.*

*Mais peut-on excuser tes malheu-
 reux complots ?*

*Tu connoissois Loüis : tu sçavois
 que la France*

*N'eut jamais un si grand Heros ,
 Et qui portast si loin sa gloire & sa
 puissance.*

Tu vois où sa valeur a réduit tes
 Etats ,
 Tout est fatal pour toy, les Sieges, les
 Combats ,
 Et le grand Catinat , l'effroy de tes
 Provinces ,
 Animé de l'esprit du plus sage des
 Princes ,
 T'acent fois accablé sous l'effort de
 son bras.
 Je ne veux pas icy de ce bras re-
 doutable
 Compter tous les Exploits, & te les
 retracer ,
 De tes malheurs Histoire dé-
 plorable ,
 Nice & son fier Chasteau , Forte-
 resse imprenable ,
 Qu'en cinq jours on luy vit forcer ;
 Malgré sa ferme assiette & son roc
 effroyable .
 Montmellian conquis & soumis à
 son Roy.

Deux Combats malheureux pour
toy.

Mais je voi l'avenir , cher Prince ,
Et ce qui reste

Me paroît encor plus funeste.

Tu devrois en trembler d'effroy.

De ce Heros aussi vaillant que
sage

Je sçay ce que peut le courage ,
Devant luy vont tomber tes plus fer-
mes ramparts.

Il n'est point de Place si forte
Que sa valeur en peu de jours n'em-
porte.

Tout cede , Et tes Soldats fuient de
toutes parts.

Effrayez de ses coups ils n'osent plus
l'attendre ,

Et la Ligue pour toy ne peut rien en-
treprendre.

Veux-tu te garantir de ce destin af-
freux ?

Ecoute un conseil salutaire.

GALANT. 95

Que mon sort alloit estre heureux ,

Si j'eusse sagement suivi ceux de
mon Pere !

Loüis veut te sauver. Un Roy si ge-
neroux

Oubliant ton orgueil fait grace à ta
jeunesse ;

Mais n'attens pas que sa main
vangeresse

De son courroux sur toy lance les
derniers traits.

Si tu ne les prévies en demandant
la Paix ,

La foudre va tomber, & ta perte est
certaine.

Alors Duc & Roy sans domaine,
On te verra courir en cent climats
divers ,

Triste spectacle aux yeux de l'U-
nivers :

Et comme un si grand Prince assu-
roit ta puissance

*Et le repos de tes Etats ,
On avoïra que sa vengeance
N'égale point tes attentats.*

Vous avez sans doute oüy parler de quelques Armateurs Irlandois , qui ont esté pris avec des Commissions du Roy d'Angleterre. Le Prince d'Orange ayant résolu leur perte , ordonna qu'ils seroient mis entre les mains de la Justice , & que leur procès leur seroit fait. Ils se défendirent d'une maniere qui embarrassa fort leurs Juges , & enfin ces Juges s'aviserent de leur vouloir prouver qu'ils estoient coupables , parce que le Roy s'estant retiré d'Angleterre, avoit fait par là une espece d'abdication de la Couronne, & que les Sujets n'estant plus obligez d'obeir à ceux qui les abandon-

nent

ment , les Anglois avoient pu choisir un autre Roy ; qu'ils avoient nommé le Prince d'Orange , & que luy devant une obeissance entiere , ils estoient coupables , puis qu'ils avoient esté trouvez l'épée à la main contre luy. Ces pretendus Criminels répondirent , que le Roy d'Angleterre ne s'estoit retiré hors du Royaume , que pour ne pas voir sa vie exposée en demeurant prisonnier d'un Ennemy qui estoit entré à main armée dans ses Etats pour usurper sa Couronne, dont il avoit , pour ainsi dire , traité avant que de partir de Hollande , avec ceux des Anglois qui trahissoient leur Souverain legitime , & qui estoient convenus de couronner le Prince d'Orange, moyennant quoy il executeroit les condi-

Avril 1694.

E

tions portées dans leur Traité ; qu'ainsi le Roy d'Angleterre , dont ils avoient pris des Commissions , estoit toujours leur veritable Souverain, & que pour marque qu'il n'estoit pas vray qu'il eust quitté le Royaume dans le dessein d'abandonner ses Sujets , il avoit passé en France pour secourir ceux d'entre eux qui n'obeissoient que par force à l'Usurpateur , pour punir les Traistres , & tâcher à se refaire des Royaumes que leur perfidie luy avoit livrez. Ce dernier article fut trouvé si convainquant , que les Juges n'oserent les condamner à la mort. Le Prince d'Orange , qui voulant en faire un exemple avoit entierement resolu leur perte , nomma d'autres Juges , qui luy estant entierement devoüez , les



GALANT.

ont condamnez sans observer
les formalitez ordinaires. D



tres Sujets du Roy d'Angleterre
ont encore esté condamnez en
Ecosse avec autant d'injustice
Ils ont toujours demeuré dans
l'Isle de Bas , qui n'a point esté
souvise , & trois d'entre ces ge-
nereux Sujets ayant esté pris ,
l'ordre du Prince d'Orange fut
que leur procès seroit aussi - tost
instruit , & qu'ils seroient con-
damnez à mort comme rebelles
à leur Souverain. Ils dirent pour
leur défense , que quand mesme
l'élevation du Prince d'Orange
sur le Trône seroit valable , ce
qui n'estoit pas, il n'y avoit point
de Loix qui les pussent faire
condamner comme Traistres, &
qu'ils ne manquoient ny au ser-
ment de fidelité , ny à aucun au-
tre, puis qu'ils n'en avoient point

E 2

fait au Prince d'Orange; & qu'au contraire ils avoient déclaré qu'ils demeureroient toujours fidèles à leur legitime Roy. Ils n'ont pas laissé d'estre condamnés, ce qui venoit d'arriver en Angleterre à l'égard des Armateurs, ayant fait prendre au Prince d'Orange de justes mesures en Ecosse pour leur condamnation. Ces deux aventures font grand bruit en Angleterre, & il est impossible de s'imaginer combien est grand le nombre des fidèles Sujets du Roy, qui n'attendent qu'une occasion favorable pour se déclarer.

L'Aventure que je vais vous raconter vous fera connoître que ce n'est pas sans raison qu'on dit ordinairement qu'il y a de la destinée dans les mariages. Un Cavalier des plus éclairés, & ayant

tous les talens qui peuvent faire un honneste homme, s'abandonna dans sa premiere jeunesse à tous les plaisirs dont ceux qui commencent à entrer au monde ont accoutumé d'estre flattez. Les visites agreables, les parties galantes, le Jeu, l'Opera, la Comedie, furent pour luy des amusemens qui ne luy laisserent aucun moment vuide, & après s'y estre donné tout entier plusieurs années, comme il avoit beaucoup de raison, il fit des reflexions fort serieuses sur l'égarement de sa conduite, dans laquelle il ne se proposoit jamais que des choses, qui n'ayant point de solidité ne le conduisoient à rien. Il examina le peu de sincerité qu'avoient la plupart de ceux qui se disoient ses amis, la dissimulation & la

jalousie des femmes qui ne
 cherchant qu'à se nuire les unes
 aux autres , déchiroient le plus
 souvent sans nulle pitié celles
 à qui elles paroissent le plus
 attachées, & toutes ces choses
 luy faisant connoître le tort qu'il
 avoit de suivre un penchant
 qui le livroit à tous les desor-
 dres où l'on peut tomber quand
 on vit sans regle , il prit un tel
 dégoût pour le monde qu'il
 résolut de chercher dans la re-
 traite le véritable bonheur qui
 luy avoit manqué jusques-là.
 Ainsi il rompit avec la plus
 grande partie des vivans pour
 ne converser qu'avec les
 morts, & faisant presque son uni-
 que occupation de la lecture , il
 joignit aux lumieres naturelles
 de son esprit , celles qu'il puisoit
 dans les Ouvrages des Grands
 hommes. Après s'estre rendu

familier la Morale des plus habiles Payens , il fit une étude particulière de l'Écriture , & la connoissance que beaucoup d'épreuves luy avoient donnée du peu que sont les choses du monde , luy faisant envisager qu'il n'y en avoit qu'une absolument nécessaire , il prit le dessein de s'enfermer dans un Cloistre , & l'auroit exécuté , si sa Mere qui n'avoit que luy d'Enfans , n'y eust mis obstacle. Elle l'aimoit avec toute la tendresse que peut avoir une Mere pour un Fils ; & quand pour ménager son esprit il luy proposa l'envie qu'il avoit de renoncer tout à fait au monde , comme une inspiration qu'il ne devoit pas luy estre permis de negliger , elle l'assura si bien que ce seroit la condamner à la mort qu'il fut touché de ses larmes , & ne put s'empêcher de luy pro-

mettre, après beaucoup de prières qu'elle luy en fit, qu'il ne luy donneroit point le déplaisir de le perdre. Cette promesse ne ne l'assurant pas entierement, elle songea à le marier, & il crut ne luy marquer qu'une simple complaisance en y consentant, puis qu'il ne le fit qu'à condition que sans nul égard au bien, elle choisiroit une personne dont le caractere luy conviendrait, & qui seroit telle qu'il pouvoit la souhaiter. On luy proposa cinq ou six Partis, mais il connoissoit trop bien les Femmes pour n'estre pas difficile à contenter. La coquetterie ou le peu d'esprit dans les unes, & le panchant aux folles dépenses dans les autres, ne purent l'accommoder, & après divers refus, enfin sa Mere jetta les yeux sur une Demoiselle toute aimable & d'une modestie

charmante , & ayant une sagesse que tout le monde admiroit. Il s'en informa, & ne trouvant dans tout ce qu'on luy en dit que des qualitez dignes de loüanges , il voulut estre assuré par luy-mesme si sa réputation estoit bien fondée. Il luy fut aisé de trouver accès chez elle. C'estoit une Fil-
le extremement reguliere , qui vivant avec sa Mere , ne rece-
voit point de visites assiduës. Il trouva dans son esprit toute la delicateffe qui peut donner l'ame à une agreable conversation , beaucoup de droiture dans ses sentimens , & une raison fortifiée & par la lecture & par les reflexiōs. Il la quitta fort préve-
nu d'estime pour elle; mais comme il craignoit de s'estre laissé surprendre aux honnêtetez qu'on luy avoit témoigné, & qu'il vou-
loit s'éclaircir à fond du verita-

ble mérite de cette belle Personne, il eut d'autant plus besoin de temps qu'il connut bien que ses empressements à la voir n'auroient pas esté receus, sans une declaration qui la püst mettre à couvert des mauvais contes. Il alloit chez elle dans des temps reglez, & toute l'attention qu'il apporta à l'examiner avec rigueur, ne servit qu'à le convaincre que le portrait que l'on faisoit d'elle n'étoit point flatté. Il n'y trouvoit rien que de solide, & comme l'estime nous conduit sans peine jusques à l'amour, il abandonna son cœur à tout ce qu'elle put luy faire sentir. Il fallut enfin qu'il s'expliquast, & sa proposition fut écoutée d'une maniere extrêmement favorable. La Mere applaudit à cet amour; mais comme la Belle n'avoit presque pour

tout bien que la succession d'un
 vieil Oncle dont elle estoit
 l'unique heritiere, il fut question
 d'avoir son consentement. C'e-
 stoit un homme bizarre, qui s'es-
 tant mis en teste que sur la re-
 putation qu'il avoit d'estre en-
 core plus riche qu'il ne l'estoit
 effectivement, sa Niece ne pou-
 voit manquer de trouver un
 grand Party, ne voulut point
 écouter ce qui luy fut dit en fa-
 veur du Cavalier. Plus on fit
 d'efforts auprès de luy pour luy
 faire approuver ce mariage, plus
 il s'obstina sur le refus, en disant
 toujours qu'il avoit ses vœux,
 qu'il feroit un choix qui mettroit
 sa Niece dans un établissement
 considerable. Le Cavalier qui
 avoit pour elle une passion assez
 desinteressée pour ne vouloir
 que ses avantages, ne put se

plaindre que de son malheur. Il protesta à la Belle que si son Oncle pouvoit luy tenir parole, quelque chagrin qu'il eust de la perdre , il verroit avec plaisir qu'il l'élevast au rang qu'elle meritoit , & qu'il chercheroit luy mesme à l'y placer, si l'occasion s'en rencontrant il ne falloit que luy faire le sacrifice de tout son bonheur. Il avoit toujours montré une ame si droite, que des sentimens si genereux firent tout l'effet qu'il en devoit esperer. La Belle luy répondit fort obligeamment , que la plus haute fortune ne la satisferoit point , si elle devoit luy couter la perte de sa tendresse ; qu'il devoit estre assuré que son Oncle n'avoit aucun dessein de la marier , mais seulement de garder son bien, & qu'estant avare ,

parce qu'il estoit fort vieux , il falloit attendre que le temps apportast du changement à leurs affaires. Le Cavalier continua ses visites , & un Marquis , son Ami intime , distingué par son mérite & par sa naissance , mais tres-ennemi du mariage , après l'avoir raillé plusieurs fois sur la resolution à prendre un engagement pour toute sa vie , luy dit qu'il avoit peine à comprendre comment il sçavoit profiter si peu du refus de l'Oncle , & qu'il ne meritoit pas qu'on luy prêtast ce secours pour le tirer de l'abîsme où il se précipitoit. Le Cavalier ne repoussa ce reproche qu'en luy disant qu'il condamnoit un attachement qu'il ne doutoit point qu'il n'approuvast , si le mérite qui l'avoit causé luy estoit connu ; & le

Marquis répondant toujours , qu'on pouvoit se faire un amusement de rendre des soins à une jolie personne, mais qu'un homme raisonnable ne s'aveugloit point jusqu'à vouloir épouser , il fut arrêté que le Marquis verroit plusieurs fois la Belle , afin de juger sérieusement s'en l'aimant on se pouvoit empêcher de songer au mariage. Le Cavalier le mena chez elle , & comme il y alloit de la gloire de cette belle Personne , de justifier la passion qu'elle avoit fait naître , la vivacité d'esprit qu'elle fit briller dans la conversation avec tout le feu possible , sembla luy donner de nouveaux charmes. Le Marquis demeura d'accord qu'elle estoit aimable , mais il persista dans ses premiers sentimens , con-

tinuant pourtant à la voir, soit avec le Cavalier, soit en luy rendant des visites particulieres. La Belle de son costé luy trouva un vray merite, & loua le Cavalier d'en avoir fait son Ami, parce qu'elle remarquoit en luy un fond d'équité & de raison, qui devoit rendre leur amitié tres-solide. Le Cavalier eut en ce temps-là le déplaisir de perdre sa Mere. Comme il en avoit esté toujours tendrement aimé, il fut tres-sensiblement touché de sa mort. La Belle tâcha de l'en consoler, & après plusieurs jours passez dans un abattement extraordinaire, qui ne le laissoit penser à rien, il luy parla enfin du Marquis, & luy demanda s'il luy témoignoit encore la mesme estime. La Belle luy dit en riant, que s'ennuyant

avec elle , il s'estoit tiré galamment d'affaire , en luy disant qu'il alloit la fuir, parce qu'il la trouvoit dangereuse, & qu'en effet il avoit entierement cessé de la voir. Le Cavalier ravi d'apprendre que le Marquis se rendoit après avoir fait le brave, applaudit la Belle sur le pouvoir de ses charmes, & le rencontrant un jour , après luy avoir fait dire qu'il ne blâmoit plus son choix , il le voulut obliger à l'accompagner chez elle. Le Marquis s'en défendit sur quelque prétexte , ce qu'il fit encore plusieurs autres fois, & voyant que son nom l'embarassoit, & qu'il paroissoit dans quelque agitation en l'entendant prononcer, le Cavalier le pria de luy parler franchement sur son article. Le Marquis pressé

de s'expliquer, luy avoüa qu'il faisoit retraite, parce qu'il n'estoit plus en estat de résister, & qu'il trouvoit dans la Belle tant de qualitez touchantes, qu'il luy seroit impossible de la ceder à tout autre qu'à un Ami tel que luy; mais que comme il y auroit une perfidie inexcusable à luy vouloir enlever ce qu'il avoit tant de raison de cherir uniquement, il ne pouvoit rien faire de mieux pour le repos de l'un & de l'autre, que de fuir une personne que tout ennemi qu'il estoit du mariage, il acheteroit au prix de la plus grande fortune; qu'ainsi il le cōjuroit de ne plus mettre d'obstacle au soin qu'il prenoit de se précautionner contre ce qui pourroit le faire manquer à une amitié qu'il vouloit respecter

toute sa vie. Le Cavalier touché du procédé du Marquis, en rendit compte à la Belle, & pour luy marquer qu'il avoit esté sincere, en luy protestant que s'il se trouvoit une occasion de l'élever au rang qu'elle meritoit, il luy sacrifieroit volontiers tout son bonheur, après luy avoir parlé du bien du Marquis, qui estoit fort grand, de sa naissance & de son merite, il luy conseilla de l'épouser, puisqu'aussi bien il ne pouvoit jamais esperer le consentement de son Oncle, au lieu que cet Oncle l'accorderoit sans peine au Marquis. Ce conseil estoit desinteressé & genereux, mais il n'estoit pas d'un homme qui sceût aimer fortement. Aussi en fit elle des reproches au Cavalier, qui s'obstina à luy dire qu'il n'estoit pas juste que l'ai-



mant plus que luy-même il nuisoit à sa fortune; que tant qu'aucun party ne s'étoit offert, il avoit gardé les droits qu'elle luy avoit donnez sur son cœur, mais que s'agissant d'accepter des avantages qu'elle trouveroit difficilement ailleurs, il croiroit ne pas remplir ce qu'il luy devoit, s'il balançoit à renoncer à ses propres intérêts. Il la quitta dans cette résolution, & comme il sçavoit quel'estime qu'elle avoit pour le Marquis ne luy feroit voir rien de fâcheux dans l'engagement nouveau qu'il luy proposoit, il alla le voir pour le prier de ne se plus contraindre pour luy, & de suivre le penchant qui l'entraînoit vers la Belle, qu'il obtiendrait facilement de son Oncle. Il y eut entr'eux un grand com-

bat d'amitié, & l'intérêt de la Belle devant prévaloir, le Cavalier protesta que pour la laisser dans l'entière liberté de disposer d'elle-même il alloit faire un voyage, qui empêcheroit que sa présence ne mist de l'empêchement à la résolution qu'elle avoit à prendre. Le Marquis crut son amour trop fort pour le laisser en pouvoir d'exécuter sa menace, mais il fut fort étonné de ne le voir plus paroître. Il en alla demander des nouvelles à la Belle, qui surprise comme luy de son absence, ne sceut que penser d'un éloignement si peu attendu. Ce furent de part & d'autre des honnestetez tres-obligeantes, mais le Marquis voulant garder toutes les mesures qu'il devoit à un ancien Amy, ne parla de

rien , dont à son retour il pût avoir sujet de se plaindre. Il dit seulement qu'il s'estonnoit qu'estant aimé de la Belle, il eût eû la force de quitter un lieu ; où le plaisir de la voir ne luy laissoit rien à souhaiter. Ils demeurèrent un mois dans l'incertitude qui leur faisoit de la peine , & enfin le Cavalier leur écrivit sans leur marquer à l'un ny à l'autre où il s'estoit retiré. Les Lettres portoient , qu'ils devoient le regarder comme un homme mort au monde , mais qui ne laisseroit pas d'estre sensible à leur union , qu'il les conjuroit de rendre parfaite, par le mariage qu'il leur avoit conseillé. Cette priere ne suffisoit pas à son Ami, qui après d'exactes recherches , découvrit que le Cavalier estoit allé s'enfer-

mer dans un Monastere de Religieux tres-reformez, à trente lieuës de Paris. Il y courut aussi-tost, & le trouva déjà revestu de l'habit de l'Ordre. Tout ce que luy dit ce nouveau Religieux, fut extremement touchant. Il luy apprit que les larmes seules de sa Merel'ayant détourné du dessein qu'il avoit eu de quitter le monde, il n'avoit pû se voir par sa mort dans la liberté de l'exccuter, sans croire qu'il devoit répondre à ses premieres inspirations ; qu'il les avoit d'autant plûtoſt écoulées, que l'obstacle mis à son mariage luy avoit paru un ordre de Dieu qui luy défendoit de le conclure, & que n'ayant aimé la Belle que pour elle mesme, luy connoissant un merite singulier, il estoit bien aise de luy

en pouvoir donner des marques en la dégageant de ses promesses, afin qu'elle fust en pouvoir de faire un meilleur choix. Il ajouta qu'elle estoit digne de tout son amour , le conjurant de vouloir prendre sa place , & de luy faire tous les avantages que meritoit une personne d'une sagesse admirable , & de la conduire la plus reguliere. Le Marquis persuadé qu'un homme aussi éclairé que luy, n'avoit pas fait une pareille demarche pour s'en repentir, luy souhaita toute sorte de bonheur dans le dur genre de vie qu'il avoit choisi , & revenant auprès de la Belle , qu'il declara vouloir épouser, il n'eut pas de peine à obtenir son consentement , non plus que celui de l'Oncle , qui ravy de voir qu'un

party si avantageux s'offrist pour sa Nièce, luy fit sur les biens qu'il luy devoit laisser en mourant, une avance considérable, pour reconnoistre l'honneur que luy faisoit le Marquis par son alliance.

Comme on n'aime pas moins dans vostre Province les ouvrages d'érudition que les Pièces galantes, & le détail de ce qui se passe de nouveau, je vous en envoie un dont la lecture doit plaire aux Sçavans.

SENTI



SENTIMENT

De M. de Hautefeuille écrit à
un de ses Amis, sur le dif-
ferend du R. P. Malebranche
Prêtre de l'Oratoire, & de M.
Regis, touchant l'apparence
de la Lune vûë à l'Horison,
& au Meridien, avec quel-
ques particularitez concer-
nant l'Horlogerie.

M O N S I E U R ,

*Vous serez sans doute surpris d'a-
prendre que je ne suis point du tout
du sentiment du P. Malebranche,
& que je ne crois pas que la Lune
qui est plus loin de nous étant à
l'Horison, paroisse néanmoins plus
grande que lors qu'elle est au Meri-*

Avril 1694.

F

dien, parce que voyant entr'elle & nous plusieurs Terr.s, elle nous semble plus éloignée, & que le jugement que nous faisons de cet éloignement nous la fait paroître plus grande. Mais vous ne serez pas moins étonné de sçavoir que je ne suis point aussi du sentiment de M. Regis, qui attribue cette apparence aux vapeurs qui sont dans l'air, & qui y causent des Refractions à peu près semblables à l'effet des Verres convexes.

Le P. Malebranche a fort bien réfuté dans sa Réponse le sentiment de M. Regis, quoy qu'appuyé de celui du P. Taquet & quelques autres Mathematiciens, qui ne se peut à mon avis soutenir; mais M. Regis luy a fait des objections auxquelles il ne donne point, ce me semble, de solution qui contente suffisamment l'esprit.

Les. Repliques du P. Male-

branche & l'attestation de Messieurs de Marquis de l'Hôpital, l'Abbé Catelan, Varignon & Sauveur, quatre des plus sçavans Mathematiciens de Paris, inserées dans les Journaux des Sçavans du premier, du 8. & du 15. de ce mois, que vous devez avoir lus, ne m'ont point fait changer d'opinion; & il m'est encore impossible de concevoir qu'un objet puisse paroître plus éloigné par l'interposition d'autres objets, & plus grand parce que l'imagination se le représente plus loin, & je suis toujours persuadé que M. Regis a raison de dire, que tant s'en faut que le jugement que nous faisons que les objets sont éloignez contribuë à les faire paroître plus grands, il sert au contraire à les faire paroître plus petits.

Si les sentimens dans la Physique

se regloient par l'autorité, & suivant l'amitié, l'estime & la veneration que j'ay pour le Pere Malebranche, un des plus profonds Theologiens & un des plus éclairez Philosophes de ce siecle, m'auroient déterminé il y a long-temps à embrasser son opinion; mais la raison l'emporte en cette rencontre sur l'autorité & sur l'amitié. Je ne puis croire que ces Messieurs ayent donné leur attestation en vue de l'estime & de l'amitié qu'ils ont pour le P. Malebranche, mais seulement parce qu'ils sont penetrez de ses raisons; & cette attestation ne doit point passer dans le Public pour une décision & pour un Jugement d'finitif de cette question, qui sera encore à l'avenir examinée par plusieurs Sçavans, qui en donneront d'autres explications.

Il n'est pas vray semblable que ces Messieurs ayent prétendu se consti-

tuer les Juges entre ces deux Sçavans; ils ont seulement voulu faire connoître un Public qu'ils estoient du sentiment du P. Malebranche, ce qui est permis à tout le monde; & M. Regis pourroit le prendre en ce sens, & rapporter les attestations d'autres Sçavins de ses Amis, sans que personne y pût raisonnablement trouver à redire; il auroit évité par là de dire plusieurs choses qui sont hors d'œuvre, & qui ne font rien à la contestation.

Les Retractations qu'il objecte à M. Varignon ne sont pas un solide fondement de recusation, & elles me semblent un reproche peu légitime. Les plus grands hommes se sont retractez, & c'est en cela même qu'ils se sont rendus plus estimables. Lors que M. Varignon a avoué qu'il s'estoit trompé, il a fait connoître que plusieurs sçavans Mathématiciens s'estoient trompez avant luy.

En se relevant, il les a, pour ainsi dire, relevez, & cette maniere de se retracter est glorieuse. Un veritable Philosophe se retracte sans peine, & fort éloigné d'imiter ces esprits faux, qui se persuadent qu'il y a de la gloire à soutenir à tort & à travers ce qu'ils ont une fois avancé, il s'applique & travailler à reconnoître luy mesme ses erreurs, ou aussi tost qu'on luy en a donné quelque ouverture, & sans attendre qu'on les luy fasse appercevoir évidemment.

Si M. l'Abbé Catelan s'est trompé, il n'en est pas moins habile homme. Messieurs Descartes, Gassendi & Rohaut, quelque celebres Philosophes qu'ils ayent esté, se sont trompez en quelques faits particuliers. Supposé que le Pere Malebranche se fust trompé sur cette apparence de la Lune à l'Horizon, cela ne diminuerait en rien la haute reputation qu'il

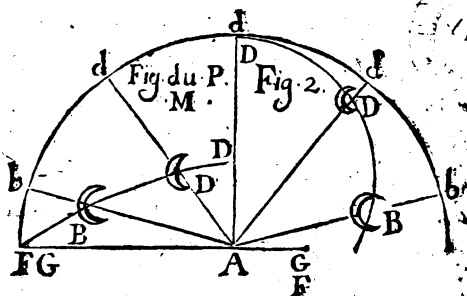
s'est justement acquise, & celle de ces Messieurs ne sera pas moindre, pour avoir signé que ses preuves estoient démonstratives & clairement déduites des véritables principes de l'Optique. Quoy que M. Regis soit tres sçavant, & qu'il possède parfaitement la Philosophie des Anciens & des Modernes, je doute fort qu'il voulust soutenir qu'il ne s'est jamais trompé, & il ne seroit peut estre pas difficile d'apporter les preuves du contraire; mais sans les aller chercher dans les autres Ouvrages qu'il a donnez au Public, a-t-il pu se persuader, sans avoir parole de tous les hommes, qu'il n'y a que le P. Malebranche à qui la voûte du Ciel paroisse comme un demi spheroidé applati? & est-ce une bonne consequence, que des trois questions que le P. Malebranche soutient contre luy, il

en abandonne deux , parce que l'attestation de ces Messieurs ne fait mention que de celle qui regarde l'Optique ?

Je ne sçay s'il a voulu parler de moy lors qu'il a dit , qu'il connoist un de ses Amis qui passe pour Mathematicien , & pour versé dans l'Optique , à qui la ligne perpendiculaire A , D , paroist environ doublé de l'Horizontale A , B Voyez la Figure du P. Malebranche.

Je ne luy ay point dit que le Ciel ne me paroissoit pas pendant la nuit comme un demi spheroidé applati , mais seulement que lors que j'avois considéré une Etoile près de l'Horison & derrière quelques toits , elle me sembloit plus proche que celles qui estoient vers le Zenit. Je luy fis voir un petit Ecrit avant qu'il eust fait ses Repliques , dans lequel j'avance que pour détruire les objections

de M. Regis contre le Pere Malebranche, il faudroit dire que les terres qui sont entre nous & la Lune nous la font paroistre plus proche, & que nostre imagination nous la representant plus près de nous. nous la jugeons plus grande, & que l'on en pouvoit faire une Demonstration en se servant presque des mesmes termes du P. Malebranche, en cette maniere.



Lors qu'on regarde le Ciel du milieu d'une campagne, sa voûte ne paroist point comme b, d, d, fig. 2.

E S

mais comme B, D, D, de sorte que la ligne perpendiculaire A, D, paroist double ou triple de l'Horizontale A, B. Ainsi lors que la Lune est en d, elle paroist estre en D : & lors qu'elle est en b, elle paroist estre en B. Or A, D, est plus grand que A, B ; il en est double, par exemple. Donc, lors que la Lune est dans le Meridien, sa distance apparente est double de celle de l'Horison. Donc, quoy que l'inégalité des images que la Lune dans ces deux situations différentes, trace dans nos yeux, soit comme insensible, son Diametre doit paroistre dans l'Horison deux fois aussi grand que dans le Meridien, puis que les images des deux corps estant égales dans le fond de nos yeux, leur grandeur paroist, & doit toujours paroistre égale à celle de ces corps, s'ils estoient placez réellement à leur dis-

ance apparente.

Cette Démonstration n'a lieu que dans la supposition que la Lune paroisse plus près de nous à l'Horison qu'au Meridien, qui est tout le contraire de ce que dit le P. Malebranche ; mais quoy que la Lune parust plus éloignée à l'Horison qu'au Meridien, il ne s'ensuivroit pas, que cette apparence fust produite par l'interposition des objets qui sont vus en mesme temps sur la surface de la Terre ; & enfin supposé que l'interposition des objets interiacens nous representast la Lune plus éloignée, ce n'est point une consequence que cet éloignement apparent la fesse voir plus grande, & c'est à mon sens une veritable contradiction, qu'un objet paroisse en mesme temps plus éloigné & plus grand, comme c'en est une qu'il paroisse plus proche & plus petit.

Pour détruire ce sentiment, & pour établir l'opinion du P. Malebranche, il n'est pas nécessaire de grands discours & d'amples Démonstrations tirées de la Geometrie, de l'Optique, de la Dioptrique & de la Catoptrique, il suffit que ceux qui la voudront soutenir, rapportent plusieurs experiences différentes, & des faits qui prouvent clairement & évidemment, qu'un objet peut paroître en mesme temps plus éloigné & plus grand, plus proche & plus petit, de quelque sorte & en quelque maniere qu'ils puissent tromper l'imagination, soit par les Refractions, soit par les vapeurs & les differens milieux, il n'importe, en un mot, de quelle façon ils le puissent faire. Si ils l'exécutent, je me retracteray sans peine, & j'avoueray de bonne foy que je leur seray redevable d'avoir compris une

chose que je ne puis maintenant comprendre. Si au contraire ils ne peuvent citer aucune expérience d'un pareil effet, autre que la Lune & les Astres qui est la chose en question, ce sera un grand préjugé que cette explication du P. Malebranche, qui est la mesme que celle de M. Rohaut, Partie premiere de la Physique, chap. 32. art. 22. est une Petition du Principe, que ce n'est point la véritable cause de cette apparence, & qu'elle est encore inconnue aux Philosophes.

J'ay trouvé quelques expériences qui prouvent que l'interposition des objets en fait paroître un autre plus proche qu'il n'est en effet? que l'idée qu'on se forme de la proximité d'un objet le fait paroître plus grand, & celle de l'éloignement plus petit; mais je n'en sçay aucune pour l'apparence contraire. Un homme à l'ex-

remisé d'une longue allée d'arbres ou d'une gallerie, ne paroist point plus grand & plus éloigné que dans une rase campagne à la mesme distance. La lumiere des lanternes allumées dans les rues de Paris, qui permettent d'en voir une longue suite, ne paroist point plus grande dans celles qui sont éloignées, & chacune diminuë selon les loix de l'Optique & à proportion de la distance de l'œil.

Lors qu'on regarde un Clocher au dessus d'une muraille ou d'un toit, l'interposition de cette muraille fait paroistre ce Clocher fort proche, & comme s'il estoit immédiatement derriere, quoy qu'il en soit quelquefois tres éloigné. Si on est dans l'obscurité, & qu'on regarde un objet dont la grandeur soit inconnue, au travers d'une étoffe qui le fasse voir confusément, on le juge beaucoup plus grand.

qu'il n'est , parce que l'imagination se le représente plus proche. Les objets que l'on voit avec un Oculaire concave paroissent petits , & on les juge fort éloignez ; en les regardant avec une Lunette de longue vue , ils semblent fort proches & fort grands. Il est vray que dans ces deux derniers cas , les images qu'ils tracent au fond de l'œil sont différentes en grandeur , mais il ne faut avoir égard en cette rencontre qu'à l'effet de l'imagination. Ceux qui regardent dans le Microscope & dans les Miroirs concaves , n'y aperçoivent pas les objets également grands ; les uns jugent une Puce aussi grosse qu'un Mouton , d'autres la comparent à un Pigeon , & quelques uns à une Ecrevisse. Chacun en juge selon son imagination , & à proportion qu'il se représente ces objets plus ou moins éloignez ; cepen-

dant l'image que cette Puce forme dans le fond de l'œil des uns & des autres, est à peu près égale.

Je ne puis maintenant vous expliquer l'opinion que j'ay sur ce Phenomene, pour deux raisons ; La premiere, parce qu'il faut que je réitere plusieurs experiences, & que j'en fasse d'autres que je n'ay point encore faites. Il est facile de se persuader soy-mesme, & il ne l'est pas également de persuader les autres. L'esprit applaudit, à luy-mesme les difficultez, éclaircit ce qu'il y a d'obscur & dispose les experiences & les raisonnemens dans leur ordre ; & un Lecteur ne le fait point, ou du moins celui qui écrit ne le doit pas supposer.

En vous expliquant mon opinion, je vous enseigneray le moyen de voir la Lune proche de l'Horison fort petite, & en mesme temps les terres.

& les objets interjacens ; de la voir
 au mesme lieu dans sa grandeur
 ordinaire, sans appercevoir les terres
 & les mesmes objets ; je vous feray
 connoistre clairement, que le Verre
 enfumé ne fait point paroistre la
 Lune plus petite proche de l'Hori-
 son, parce qu'il cache les objets in-
 termediaires, & je vous donneray la
 raison pourquoy un flambeau allumé
 paroist plus grand la nuit que le jour,
 differente de celle de M. Robaut,
 qui ne me paroist pas tout-à-fait
 juste.

Je vous prouveray mon opinion
 par un grand nombre de faits &
 d'experiences, & avec peu de rai-
 sonnemens, ce qui est à mon sens la
 veritable maniere de philosopher,
 que les Anciens n'ont pas toujours
 suivie, & ce qui les a engagez dans
 un grand nombre d'erreurs ; que les
 Modernes ont plus souvent mise en

usage, & ce qui leur a fait découvrir plusieurs veritez dans la Physique. Il est facile de mediter dans un Cabinet, & d'y faire des raisonnemens à perte de veüe; ils peuvent mesme estre bons & solides, mais si on établit un Principe faux ou obscur, toutes les consequences que l'on en tire, sont fausses ou obscures. Il n'en est pas de mesme des Experiences; il y en peut avoir quelqu'une d'équivoque, & qui induise en erreur, mais une seconde, une troisieme & une quatrieme desabusent pleinement; & il est impossible qu'une explication confirmée par un grand nombre d'experiences puisse estre fausse, ou n'estre pas vray-semblable.

La seconde raison qui me fait différer à vous expliquer mon opinion sur cette apparence, c'est que je suis maintenant occupé à un sujet plus agreable & plus utile. Je tra-

vaille à un petit Traité d'Horlogerie dans lequel j'explique de cet Art tout ce qui a rapport à la mesure du temps, les differens moyens qu'on a inventez jusqu'à present pour le mesurer avec exactitude, & les raisons des principes qui donnent la justesse aux Pendules immobiles & portatives.

J'y donneray la Description d'une nouvelle Horloge, ou Montre portative fondée sur un nouveau principe d'égalité, tiré des loix de la Nature & du Mouvement, & qui est different du principe des vibrations des Ressorts. Les Montres de cette façon n'auront point de Rouë de rencontre ny de Rochet, point de Palettes au Balancier, point de Ressort droit ou spiral, ou de toute autre figure qui enregle les allées & les venues par leurs vibrations, & elles auront quelques autres proprietéx que n'ont

pastelles qui sont en usage maintenant.

I'y enseigneray aussi la Fabrique d'un nouvel Instrument , pour proportionner avec une tres grande exactitude la Fusée au Ressort , qui est une chose de la derniere consequence. Tous les Horlogers savent que la principale difficulté pour rendre une Montre juste , consiste à faire tirer le ressort également , & que pour produire cet effet il faut donner à la Fusée une exacte figure, & parfaitement proportionnée à la force du Ressort; car il est indubitable que si le Ressort tiroit toujours d'une mesme égalité , la Montre seroit tres-juste. La Clef de quatre , que quelques uns employent pour produire cet effet , est un moyen si imparfait , que la plus grande partie des Horlogers ne s'en servent point, & l'abandonnent comme inutile , à cause de

son peu d'exaëtitude.

Il n'en sera pas de mesme de ce nouvel Instrument. Tous les Horlogers s'en serviront, & par son moyen ils feront facilement & en peu de temps des Montres fort justes, & ils donneront à la Fusée une figure exacte & parfaitement proportionnée à la force du grand Ressort. I'ose dire que cet Instrument mettra l'Horlogerie dans un tres haut degré de perfection, & que le sieur Tompion, Horloger de Londres, dont les Montres approchent si fort de la justesse, & que les plus habiles de Paris n'ont pû encore imiter jusqu'à present, ny donner à leurs Montres une semblable justesse, si ce n'est peut estre à quelqu'une par hazard, ou par un travail infiny, & par les soins de quelques Scavans, ou de personnes extraordinairement curieuses d'excellentes Montres, que le sieur Tom-

pion, dis je, s'est servi d'un semblable Instrument, qui donne une connoissance certaine de la justesse d'une montre, avant mesme que de l'avoir mise en mouvement, & de l'avoir veüe cheminer.

Si j'ay différé jusqu'à present de poursuivre l'enregistrement du Privilege dont vous sçavez que le Royme gratifia l'année dernière, c'est parce qu'il est fâcheux & desagreable à un honneste homme d'avoir des procez, & de perdre son temps à chicaner, qu'il pourroit employer plus utilement; mais puis qu'il en faut necessairement passer par là, je suis resolu maintenant de poursuivre l'enregistrement de ce Privilege. Je verray si on me rendra justice & quelles raisons les Horlogers pourront avoir de s'y opposer, non seulement à l'égard des Inventions que je leur ay déjà enseignées, mais aussi à l'égard

de celles dont je viens de vous parler Si on ne me fait pas justice, je ne publieray point ces nouvelles Inventions, & j'auray cette raison, pour me disculper auprès du Public & de la Posterité, de les avoir laissées perir; & quelques autres que j'ay imaginées sur differens sujets. J'auray soin de vous mander l'événement de cette affaire; cependant je vous prie d'estre persuadé que je suis sincerement, Monsieur, Vostre, &c.

Vous avez eu raison, Madame, d'apprehender que la France ne perdît Madame la Duchesse de Chartres. On ne peut estre plus malade sans perdre la vie, que cette Princesse l'a esté. Toute la Cour estoit penetrée de douleur, & particulièrement ceux que cette Princesse touche de plus près; mais enfin on peut

dire que M. Fagon, premier Medecin du Roy , a fait voir tout ce que peut son Art , en la tirant des bras de la mort.

On a eu nouvelles que Madame de la Messeliere est morte en Poitou , le mois passé. Elle estoit Veuve de Messire Louis Frotier , Marquis de la Messeliere, & s'appelloit Anne Irland, d'une ancienne Maison d'Ecosse , établie en cette Province. là il y a environ cent cinquante ans. C'estoit une Dame de beaucoup de merite & de vertu , & qui estoit d'une grande consideration en Poitou. Elle estoit Soeur de M. l'Abbé de la Vau , qui est mort au commencement du mois de Février dernier , Tresorier de l'Eglise de S. Hilaire le Grand de Poitiers, Garde des Livres du Cabinet du Louvre ,

vre , & l'un des quarante de l'Academie Françoise. Elle a laissé plusieurs Fils , qui sont , M. le Marquis de la Messeliere , Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux Legers de Monseigneur le Duc de Bourgogne , Mestre de Camp de Cavalerie , & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis , qui a esté cy devant Exempt de la premiere Compagnie des Gardes du Corps ; M. l'Abbé de la Messeliere , à qui le Roy vient de donner la Tresorerie de S. Hilaire de Poitiers , & qui estoit Doyen de la mesme Eglise ; M. le Chevalier de la Messeliere , Chevalier de Malthe , & Lieutenant d'une des Galeres du Roy , M. le Chevalier de Chamoceaux , aussi Lieutenant de Galere , & M. l'Abbé de la Messeliere , Abbé

Avril 1694. G

de Charoux. Je vous ay déjà fait voir quand je vous appris la mort de M. l'Abbé de la Vau , que la Maison d'Irland est une tres-noble & ancienne Maison issuë d'Ecosse. Celle de Frotier n'est pas moins illustre. Elle est établie en Poitou , Berry , la Marche & Touraine depuis un temps infiny. Pierre Frotier , Baron de Preuilly , Vicomte de la Guiche & de Monbas, Seigneur du Blanc en Berry , & d'Aséle Feron , premier Ecuyer du Corps , & Grand Maistre de l'Ecurie du Roy, qui est ce qu'on appelle presentement le Grand Ecuyer de France , vivoit sous les regnes de Charles VI. & de Charles VII. & eut beaucoup de part à la faveur du dernier de ces deux Rois , dont il estoit aussi Chambellan. Il épousa

Madeleine de Preuilly , de la
 Maison des anciens Comtes
 de Vendosme , l'une des plus
 nobles & des plus riches Heri-
 tieres de son temps , & fut Gou-
 verneur de Poitiers. Prégent
 Frotier , Baron de Preuilly , &
 Chambellan de Charles d'An-
 jou , Comte du Maine & Duc
 de Calabre , signa au Testament
 de René d'Anjou , Roy de Na-
 ples & Comte de Provence ,
 estant un des Seigneurs qui y
 assisterent de la part de Charles
 d'Anjou , son Neveu , & son
 heritier. Il épousa N. de Billi
 de la Tour d'Ancré. Grisigoncl-
 le Frotier épousa N. d'Amboise,
 Sœur du Seigneur de Chau-
 mont, Grand-Maistre de la Mai-
 son du Roy , & de George Car-
 dinal d'Amboise , Archevêque
 de Rouën. Elle étoit aussi Niece

du Cardinal d'Amboise premier
Ministre de Loüis XII. Colin
Frotier , Sr de la Messeliere.
Chamoceaux , Feugiere , Que-
aux , Chastela , épousa N. de
Toüille fer: Guy Frotier , Sei-
gneur de la Messeliere , épousa
Jeâne de Maillé, & ils fonderent
ensemble un Couvent de Corde-
liers dans leur Terre de la Mes-
seliere. Floridas Frotier épousa
N. de Lesé-Lusignan: Charles
Frotier, Seigneur de la Messeli-
re Lieutenant, & ensuite Capitai-
ne d'une Compagnie d'Ordon-
nance de cinquante hommes
d'armes , Chevalier de l'Ordre
du Roy, fut honoré de plusieurs
emplois & commandemens en
Poitou , la Marche , Xaintonge,
l'Angoumois , commandant en
differentes occasions dans ces
Provinces, & en particulier dans

les Villes de Xaintes , de Lusignan , & de Poitiers , du temps des guerres des Huguenots , où il receut plusieurs fois ordre de se jeter pour y commander. Il épousa N. de Volvire de Ruffec Pierre Frotier , Seigneur de la Messeliere de Chamoceaux , Chamboneau , &c. Enseigne-Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes d'armes , & ensuite Capitaine d'une Compagnie d'ordonnance de cent hommes d'armes , Chevalier de l'Ordre du Roy , Gouverneur du Chasteau de Poitiers , Capitaine de l'Arriereban de Poitou , a eu aussi plusieurs Commandemens dans ce Pays-là , où il a commandé seul , & a eu l'inspection de toutes les Troupes qui y estoient pendant les guerres de la Ligue. Il épousa N.

de Paumy. Gaspart Frotier, Seigneur de Chamoceaux , l'Es-
nans, &c. Enseigne d'une Com-
pagnie de cent hommes d'armes,
& ensuite Mestre de Camp d'un
Regiment d'Infanterie , Député
de la Noblesse de la Marche aux
derniers Etats du Royaume ,
épousa Isabelle de la Rochefou-
caut. Louis Frotier , Marquis de
la Messeliere, son Fils, fut nourri
Enfant d'honneur du feu Roy ,
avec Messieurs le Duc de Mor-
temar, & le Maréchal du Plessis.
Il estoit Pere de feu M. le Mar-
quis de la Messeliere , dont Ma-
dame de la Messeliere qui vient
de mourir , estoit Veuve.

M. de Chenedé , Avocat &
Procureur du Roy de l'Election
de Paris , est mort aussi , extre-
mement regreté de ceux qui le
connoissoient. Il estoit fort esti-

mé dans la Compagnie , tres-intelligent dans les affaires qui le regardoient , & fort zelé pour le service du Roy.

Je vous ay déjà mandé la mort de Madame la Grand'Duchesse Douairiere de Toscane , arrivée à Pise la nuit du 5. au 6. du mois passé , après une facheuse maladie de quelques semaines. Elle avoit reçu tous ses Sacremens quelques jours auparavant , avec des sentimens de pieté & de resignation à la volonté de Dieu , qui firent pleurer tous les assistans. Le matin du Samedi 6. toutes les cloches de la Ville annoncerent cette funeste nouvelle , & pendant que six Gentils hommes de la Cour , suivant les ordres qu'ils avoient reçûs , faisoient disposer tout ce qui estoit necessaire pour la Pompe

funebre , tout le Palais fut rendu de deuil , & après qu'on eut ouvert & embaumé le corps , on le revestit des habits accoustumez de la Princesse , avec ses Pierreries , & le soir on l'exposa dans l'antichambre , la Couronne Ducale en teste , au milieu d'un grand nombre de lumieres. Il estoit sur un lit de parade , sous un magnifique Dais , & il demeura ainsi exposé jusques au soir du Lundy , y ayant continuellement des Prestres , & des Religieux qui psalmodioient & prioient autour du lit. Il fut mis ensuite dans un cercueil couvert d'un Poëlle noir , avec la Couronne Ducale sur un coussin , & porté par des Estafiers dans la Litier de la Princesse défunte , pour le transporter à l'Eglise de S. Marc, hors

la Ville sur le chemin de Florence. La marche se fit de cette sorte. D'abord parurent les Cuirassiers de Pise, cinq à cinq, en habits de deuil avec de longs crespes. Ceux qui terminoient chaque file tenoient des flambeaux allumez, & les autres avoient l'épée nuë. Derriere les Cuirassiers on voyoit la Croix des Augustins de Saint Nicolas, dans le district de laquelle Paroisse est le Palais du Grand Duc, & derriere marchoient les Cordeliers, les Dominiquains, & les Augustins, avec de gros cierges, ayant à costé d'eux une tres-grande quantité de Freres des Compagnies de Florence & du Saint Esprit, & d'Estafiers de la Cour, qui tenoient chacun un Flambeau allumé. Ils estoient suivis de tout le Clergé

de la Ville, avec lequel on voyoit marcher les Nobles & les Chevaliers des Ordres de Pise, les Citadins, les Regens, les Docteurs, & un nombre inconcevable d'Ecoliers, ayant aussi tous des flambeaux, qui leur avoient esté distribuez à la porte du Palais. Ils formoient de tres-longues files, qu'on peut dire en quelque sorte qu'on ne voyoit point finir. Le Corps paroïssoit ensuite sur la Litiere dont on a parlé, sous un Dais porté par les Senateurs, Prieurs, & Consuls de Mer de la Ville, au milieu d'un triste cortège de Chevaliers de l'Ordre de Saint Estienne, de Gentilshommes & de Pages de la Cour. Les uns portoient des Banderoles noires avec les Armes de la deffunte Princesse, & les autres, char-

en une torche à la Venitienne. La marche estoit fermée par cent Cuirassiers à cheval avec des flambeaux , & on alla dans cet ordre avec la décharge du canon de la Forteresse , jusques à l'Eglise de S. Marc , huit Grands-Croix de la Religion de S. Estienne , & successivement huit autres des principaux Chevaliers , tenant les bords du Poëlle dont on avoit couvert le Cercueil. Le Corps fut porté les deux jours suivans de l'Eglise de Saint Marc , au Convent des Religieuses de Monticelli , tout proche des portes de Florence , accompagné des Cuirassiers de Pise , & d'un grand nombre de Prestres & d'Estafiers. La triste pompe avec laquelle on vint processionnellement au devant dans tous les lieux où ce Con-

voy lugubre passa , fut une mar-
 que de l'amour que les grandes
 qualitez de cette Princesse a-
 voient inspiré à tous les Peu-
 ples. Le Cercueil ayant esté
 posé dans l'Eglise de Monticelli,
 le soir du Mercredi 10. il fut por-
 té de là sur les vingt-quatre
 heures jusques à la porte de Flo-
 rence , où il ne fut pas plustost
 arrivé que l'on entendit sonner
 toutes les Cloches. La Forteresse
 de Saint Jean Baptiste fit plu-
 -sieurs décharges de tout son Ca-
 non , & cela dura jusques à
 trois heures, dans lequel temps
 le Corps arriva dans l'Eglise
 Collegiale de Saint Laurens. La
 Croix de Saint Nicolas & les
 Prêtres de Pise qui l'avoient
 accompagné jusque-là , l'ayant
 laissé sous un Dais à la porte de
 Florence , il se fit une nouvelle

Marche dans cet ordre. Les Cuirassiers de Pise, armez comme de coutume, & couverts de plusieurs crespes pendans, tenant leurs épées nuës la garde en haut, avec un Chaperon de drap noir, marchoient les premiers, précédés des Trompettes avec des sourdines. Les Huissiers suivoient en habit noir avec des crespes à leurs Masses d'argent, & une Troupe d'Estafiers de Cour en deuil. On voyoit ensuite la Croix de Saint Laurens avec une bande de velours noir brodée d'argent aux Armes de la princesse, au milieu de plusieurs flambeaux portés par les Estafiers de la Cour en deuil. Divers Ordres de Religieux de Florence, de Fiesole & des environs marchaient ensuite, & à côté

les deux Confrairies de Jesus & de Saint Benoit , au nombre de deux cens Freres , puis le Clergé & les Chapitres de Sainte Felicité & de Saint Laurent, cent Pleureurs, & un tres-grand nombre d'Estafiers de Cour , tous en deuil , & tenant, les uns des Cierges & les autres de gros flambeaux. Autour du cercueil marchoient cent Cour- tisans des plus Nobles, escortez des Trabans de la garde à pied , & derriere eux les Pages de la Cour en habits de deuil. Huit d'entr'eux tenoient des Banderoles noires avec les Armes de la deffunte Princeesse sur le Cercueil qui estoit porté sous un grand & riche Dais noir à huit bastons , & soutenu tour à tour par les Gendilshommes de la Chambre du Grand Duc & des

Princes Fils. Les Mulets qui traînoient la Litiere où estoit le Corps, & que le Muletier du Corps, qui estoit à cheval, conduisoit, estoient enharnachez de deuil, avec des houpes. Un grand Poësse de velours noir, avec les Armes de cette Princesse d'une riche broderie, couvroit le cercueil, & les bords du Poësse estoient soutenus par ses principaux Officiers. Les autres Officiers de sa Maison marchoient après eux, & précédoient trente Senateurs avec leurs habits de drap noir doublez de violet. Leurs Massiers & Huissiers vestus de noir marchoient devant, & à leurs costez plusieurs Estafiers de Cour en deuil. La Garde des Suisses avec des Timbales & des Trompettes dont le son estoit lugubre,

fermoit cette Marche , chacun de ceux qui la compofoient tenant un flambeau. L'Archevesque de Florence , assisté de plusieurs Evêques , tous en habits Pontificaux , receut le Corps à la porte de l'Eglise Collegiale de Saint Laurent , qui estoit toute tenduë de noir dehors & dedans. Les grands Officiers l'ayant mis entre les mains des Estafiers , ceux-cy le placerent sur un superbe échafaut que l'on avoit élevé dans le milieu de l'Eglise. Le Cardinal de Medicis arriva dans le mesme temps , & après une courte oraison qu'il fit au pied de l'échafaut , sur lequel il jeta de l'Eaubenite , il alla au Priedieu qu'on luy avoit préparé du costé de l'Evangile , assistant à toutes les prieres que firent l'Archevêque & le Clergé.

qui avoit accompagné le Corps. Le Jeudy au matin 11. du mois , l'Eglise de Saint Laurent ayant esté ouverte , on trouva le corps de la Princesse hors du Cercueil, revêtu de ses habits ordinaires avec quantité de Pierres , la Couronne Ducale en reste, sur un somptueux échafaut, & un tres-grand Dais noir au-dessus. L'échafaut estoit à plusieurs étages , au plus haut desquels on montoit de quatre côtez par plusieurs degrez, couvers de noir, & garnis de chandeliers d'argent avec de gros cierges, & une tres-grande quantité d'argenterie. Les huit Pages tenant les huit Banderolles noires , estoient aux deux bouts de l'échafaut , ainsi que deux longues files de cent Pleureurs à côté avec des flambeaux à la main, & der-

rière eux on voyoit la Garde des Trabans rangée. L'Archevesque de Florence assisté des Evêques venus exprés pour cette lugubre fonction , officia pontificalement , & la Musique du Palais chanta la Messe de *Requiem*. Vous vous imaginez bien le concours extraordinaire de monde qui s'y trouva. La Messe finie , on descendit le Corps , qui fut remis dans la Biere , & porté par les Estafiers à la Chapelle où sont inhumez les Princes de la Maison de Medicis ; l'Archevesque , les Evêques , & toute la Noblesse de la Cour l'accompagnant. Là il fut encore tiré du Cercueil , & consigné avec un acte public par le Marquis Guadagni, Maître de Chambre de la défunte Princesse, au Marquis Riccardi,

Grand Major dome du Grand Duc, & ensuite renfermé en un cercueil de Cyprés, couvert de velours noir avec des galons, & qui en renfermoit un autre de plomb. On cacha la teste dans une maniere de capot de soie embaumée, ayant par dessus un autre capot d'hermine, & puis un troisieme de velours noir. On les lia tous autour du col, & on luy couvrit les mains avec les extremités. On mit aussi sur la teste & sur la poitrine deux grosses Medailles d'or, representant la Princesse, & au revers sa Devise, qui est une Galatée tenant en sa main une Mere perle, dans laquelle sont trois Perles, & ces mots, *Odor in candore*. Derriere la teste du premier Cercueil on mit une lame de plomb, sur laquelle

164 MERCURE

estoit écrit en gros caracteres ,
Vittoriadella Rovere Montefeltri ,
Gran Duchessa di Toscana. Elle fut
 mise dans le Caveau de Fran-
 çois I. à costé du Cercueil de
 Ferdinand II. son Mary. Elle
 estoit née en 1622. le 3. de
 Février, & est morte âgée de
 soixante & douze ans & vingt-
 neuf jours.

Je vous envoie un Ouvrage
 qui fait grand bruit dans une
 de nos Provinces , où il a esté
 vû depuis six mois.



ENTRETIEN

SATYRIQUE ET MORAL.

DAMIS.

E *Nfin , mon cher Licas , ton*
Hymen se declare ,

Déjà dans ton quartier la fêste s'en
 prepare,

On vient de tous costez pour t'en fe-
 liciter,

Les Bans sont publiez la dot se va
 compter.

On voit déjà mêlez les parens de la
 fille,

Avec tous tes amis & toute ta fa-
 mi'le,

Et sans distinction de merite ou de
 rang,

Chez toy sont confondus le Noble &
 l'Artisan.

Mais d'où peut proceder ton aveugle
 manie,

Et quel demon conspire au malheur
 de ta vie ?

Vingt mille écus comptans auront-
 ils le pouvoir.

De te faire oublier ton rang & ton
 devoir ?

*Tu t'abuses , Damis ; dans le
temps où nous sommes.
Les filles des Marchands sont pour
les Gentils-hommes ;
La Noblesse & l'argent sont broüil-
lez aujourd'hui.
Vive un Noble qui traîne une queue
après luy :
Sans subsistance un sang deviendra-
t-il antique !
Où la trouve t'on mieux que dans
une boutique ?
Et vit on rien jamais qui donne tant
d'espoir ,
Comme ces noms charmans , Maga-
zin & Comptoir ?
Ces mots , tu le conçois , supposent
l'abondance ,
Que ne voit pas toujours une illustre
naissance ;
Et je fais moins d'estat de mes vieux
parchemins ,*

Que d'un simple billet qu'a D. . . .
dans ses mains.

Estime qui voudra ce vain amas de
titres ,

Ces Panonceaux chargez , ces Po-
teaux & ces Litres ,

Ces émaux par la pluie & par l'â-
ge effacez ,

Et qu'on trouva brillans dans les
siècles passez.

Tout ce faste pompeux qu'étale la
Noblesse ,

Ne brille point aux yeux comme
fait la richesse.

L'éclat dont se paroient mes illustres
Ayeux

Cede aux vingt mille écus qui me
frappent les yeux.

L'on a vu de nos jours de grands Sei-
gneurs en France ,

Epousant de l'argent , mettre à part
la naissance ,

Et sans croire ternir leur nom ny
leurs lauriers ,

S'allier sagement à de riches Fermiers,

Et quittant des Héros les maximes severes,

En se mês-alliant, rétablir leurs affaires.

Vn Noble n'a jamais perdu sa qualité,

Pour un pareil Hymen qu'il aura contracté;

Pour peu dans ses besoins qu'il trouve de finance

A l'épouse qu'il prend il donne sa naissance,

Car suivant ce dicton mauvais & peu nouveau,

On ne voit point la truie anoblir le pourceau.

Vn Marchand devient noble usant de sa fortune.

Acheter une Charge est la route commune;

Et tel se sera fait Secrétaire du Roy,

Roy ,

Quand sera dans vingt ans noble tout
comme moy.

Il joindra quelque lettre à son nom
qu'on ignore ,

Changera son quatre en chiffre en
écusson qu'on dore.

Les pals & les chevrons au bazard
blasonnez ,

Sur un char triomphant se verront
couronner ,

Entré par un Decret dans une Ba-
ronnie ,

Et de son cœur enflé la roture ban-
nie.

D'un Duc , même d'un Prince , af-
fectant la grandeur ,

Insolamment son fils l'appellera ,
Monsieur.

Le pere autorisant sa noblesse nou-
velle ,

Appellera sa fille aussi , Mademoi-
selle ,

Avril 1694.

H

170. MERCURE

Et nommera trois fils (tant il veut
s'oublier)

L'un Baron , l'Abbé l'autre , &
l'autre Chevalier.

Voilà , mon cher Damsis , aujour-
d'buy dans le monde

De tant de Chevaliers la source se
fesconde ,

Ce qui fait que , sans Croix , celui
qui prend ce nom ,

En raillant est nommé le Chevalier
Citron.

Né sans ambition je n'ay point
la folie

De grossir d'écussons ma genealogie ,
Et sans aller produire à Malthe huit
quartiers ,

Mes enfans comme m'y seront bons
Ecuyers.

Je laisse aux Allemans cette deli-
cateffe ,

D'allier fierement le Noble à la
Noblesse ,

Et, n'ayant pas du pain, de faire
plus d'estat

D'un vieux titre rongé que du meil-
leur contract.

Avec les qualitez qu'ils prennent
de Mefire,

De Barons, de Marquis; de Comtes
de l'Empire,

En tous lieux, ces grands noms fe-
roient bien plus connus,

S'ils estoient illustrez par de bons
revenus.

Cette grandeur sans rien n'est que
tres peu de chose,

Par elle au Paysan seulement on
impose;

Parmi les gens d'esprit un Marquis
est un sot

Quand il n'a pas dequoy faire
bouillir son pot.

Du Heros on soutient mal aisément
la gloire.

Quand on est bien longtemps sans
manger & sans boire,

*Et je laisse aux Romans vanter ces
demi-Dieux ,*

*Qui n'avoient pas dequoy faire un
repas chez eux.*

*Mais mon entestement n'allant
point à pretendre*

*A des titres pompeux que je ne
veux point prendre ,*

*Sans vouloir m'enivrer d'une fausse
fierté ,*

*Je suis bon Ecuyer , voilà ma qualité ;
Et trouvant en Dorise une honneste
richesse ,*

*Je m'embarasse peu qu'elle ait de la
noblesse ,*

*J'en ay suffisamment & pour elle &
pour moy ,*

*Et je suis tres content pourvu qu'
elle ait dequoy.*

*Voilà , mon cher Damis , le motif
qui m'engage*

*A conclure aujourd'huy mon heu-
reux mariage ,*

GALANT. 173

Et je veux avoir place aux petites
maisons,
Si les vingt mille écus ne valent
tes raisons.

DAMIS.

Vingt mille écus comptans, Lucas,
c'est une somme
Qui remet sur ses pieds un pauvre
Gentilhomme.
Cet argent, je l'avoue, est un fort
bon secret,
Pour dégager tes biens qu'on a mis
en Decret,
Tes creanciers contens sans te faire
la guerre,
Te laisseront goûter les douceurs de
ta terre,
Et loin de la Milice, en paix dans
ton climat,
Tu ne serviras plus pour des Lettres
d'Etat.
Mais, Lucas, après tout, je pense
que Dorise,

H 3.

*Si tu fais tes projets , se trouvera
surprise ,*

*Quand les vingt mille écus meil-
leurs que mes raisons ,*

*La reduiront aux champs à garder
les oisons.*

*Vingt mille frans au moins dissipez
en emplettes ,*

*Plus de dix mille écus , pour acquit-
ter tes dettes ,*

*Ce Carosse sur pied , les couleurs de
tes gens ,*

*Tes habits & tes frais , voilà dix
mille frans ,*

*Toy , ta Femme , ton train , rien ne
sera plus leste ;*

*Te le conçois , Licas , mais qu'auras-
tu de reste ?*

*Et cette Terre enfin que tu vas dé-
gager ,*

*A t-elle assez dequoy te donner à
manger ?*

*Qui fera subsister tout ce bel équi-
page ?*

Enfin que deviendront ces gens &
ce ménage ?

Du Beau pere , pour Gendre enragé
de t'avoir ,

Reverras-tu jamais la quaiſſe &
le comptoir ?

Ce magasin charmant , dont l'heu-
reuse abondance ,

Autant que ton Hymen ſtavoit ton
eſperance ,

N'aura-t'il point ſouffert de ces
vingt mille écus ,

T'ayant eſté comptez , qui ne pro-
fitent plus ?

Telle ſomme ſouvent fait rouler un
commerce ,

Et telle ſomme ôtée un traſſe ſe
renverſe ;

Tel Marchand épuisé dans un hi-
ver s'eſt vu ,

Ses enfans mariez , d'un bonnet vert
pourvu.

Ces écus , il eſt vray , ſont de durs
ces amorces ,

Mais celuy qui les compte a surpassé
ses forces ,

Et si l'on n'y prend garde , un Mar-
chand aujourd' huy

Etablit ses enfans avec le bien
d'autrui ,

Vingt quartiers retardez à quinze
ou vingt Familles

Placeront un garçon , & doteront
deux Filles ;

Et l'esconte manquant , c'est un cas
peu nouveau

Que de faire à Cadix confisquer un
Vaisseau.

Nous voyons tous les jours de ces tours
de souplesse ,

De nos plus fiers Marchands établir
les richesses ,

Et le plus à son aise , au mépris de
nos Loix ,

S'est enrichi souvent en manquant
quatre fois.

Vne Femme coquette , ou joieuse ,
ou gourmande ,

*Renverse d'un Marchand la fortune
 plus grande ,
 Et tel pour avoir eu son Fils un
 grand fripon ,
 A fait à son trafic un malheureux
 faux bon.
 Nous voyons tous les jours de ces
 chutes cruelles ,
 Entraîner de nos biens la ruine
 après elles ,
 Et j'en sçais dix à T. . . . qui n'ont
 presque plus rien ,
 Pour avoir fait C. . . . le maître
 de leur bien.
 Cependant ce Marchand sourde-
 ment s'accommode ,
 Rétablit son credit , redevient à la
 mode ,
 Et d'un tour frauduleux dont le
 fripon se sert ,
 Fait valoir des effets qu'il a mis à
 couvert .*

Déjà dans sa maison tout reluit;
 tout éclate, [l'écarlate.

Sa Femme porte l'or, & son Fils
 On change sur le front d'un Fils
 qu'on nomme Abbé,

Le bonnet vers du Père, en un
 bonnet carré.

La Mère, en oubliant la banque-
 route infame,

Souffrira sans rougir qu'on l'appelle
 Madame?

N'y Gigou, ny Robin, n'ont rien de
 délicat, Fameux Traiteurs.

Dom & soir & matinal leur table
 n'aît un plat.

Le Magasin n'a rien de trop beau
 pour la Fille,

La croix de Diamans sur sa car-
 casse brille,

Dentelles & rubans entassés comme
 il faut,

Elevent sa coëffure à deux grands
 pieds de haut.

Six maîtres tour à tour, pour in-
struire l'idole,
Viennent à tout moment jouer cha-
cun leur rôle,
Et le Pere, à quinze ans la tirant
du Comptoir,
Avec vingt mille écus la met sur le
trottoir.
De toutes parts déjà la jeunesse
galante,
Le Noble, & le Bourgeois à l'envy
se présente;
Et le Noble écarté, les Parens ont
fait choix,
Pour quatre sacs de plus, d'un maus-
sade Bourgeois.
Un Noble dit la Mere, ô Dieu!
quelle apparence,
A moins que l'on n'en fasse un
Trésorier de France
Un Noble pour ma Fille! hélas,
la pauvre enfant,
Bornée à Des dindons, vivroit-
elle un moment?

Quoy! ma Fille élevée avec tant
de tendresse ,

Iroit mourir aux champs? Ouy,
si j'en suis maîtresse ,

Je choisiray plutôt , faute d'un
Tresorier , { Conseiller:

Un Ouvrier en foye, ou bien un
Et tu prendrois , *Licas* , une telle
alliance !

Tu ferois lâchement ce tort à ta
naissance !

Plongé dans ce borbier, outre le
repentir ,

Ferois tu cet Hymen dont tu pour-
rais rougir ?

Non , croy-moy , quitte là ton des-
sein pour *Dorise* ,

Ton sang le veut ainsi , le public
l'autorise ,

Le public , qui censeur prend intérêt
à toy ,

Et qui de ton dessein rougissoit com-
me moy.

*S'il faut que par l'Hymen ta vo-
lonté te lie ,*

*Puisqu'il ne tient qu'à toy , prends la
sage Emilie :*

*Vingt mille francs qu'elle a, son âge
et sa raison ,*

*Pourront en peu de temps acquitter
ta maison :*

*Car , outre qu'Emilie est noble , bet-
le , sage ,*

*Elle hait la depense , elle aime le
ménage ,*

*Et comme si le Ciel te l'envoyoit
d'en haut*

*Emilie est , Lucas , le party qu'il te
faut.*

Jene vous fais point le détail
des devotions du Roy pendant
la Semaine-sainte. Vous sçavez
que Sa Majesté a accoutumé
d'assister à tous les Offices , &c.
que ces Offices sont longs.

Ainsi Elle s'acquitte par là de toutes les fonctions d'un véritable Chrestien, mais il y en a encore d'autres qui sont celles de Roy, dont ce Prince a remply tous les devoirs de la maniere qui leur convient, c'est à dire que Sa Majesté a fait la Cene en lavant les pieds à treize Pauvres, & en leur servant à chacun treize plats, avec toute l'humilité que demande une si pieuse Ceremonie. Le Sermon que fit M. l'Abbé Boileau sur ce sujet devant ce Monarque, fut aussi sur l'humilité, & il la fit si bien connoistre que tout la marqua, jusques à son geste mesme; de sorte que l'on peut dire qu'en prêchant l'humilité, il en faisoit voir un portrait en sa personne. Il seroit difficile de bien exprimer tous les applaudisse-

mens que recut cette Prédication , & surtout le Compliment que cet Abbé fit au Roy. Sa Majesté entendit le lendemain le Sermon de la Passion du Pere Gaillard , Jésuite , qui a prêché le Carême devant Elle avec un égal succès ; de sorte qu'on luy rend iustice en disant qu'il a eu l'avantage de réussir dans un lieu , où il est rare de plaire à moins qu'on n'ait mérité l'approbation qu'on y reçoit. Le Roy fit ses devotions le Samedi , & après avoir donné des marques d'une piété toujours édifiante , il en fit voir d'une bonté infatigable entourant un nombre de Malades , qui eust paru infiny à tout autre qu'à ce Prince , qui ne se lasse point quand il s'agit de donner du soulagement aux malheureux.

Le mesme jour , Sa Majesté distribua les Benefices vacans, afin de ne s'occuper ce jour-là qu'aux seules affaires qui regardoient la pieté , & l'Eglise. M. de Monmorin , de la Maison de Saint Eran , Frere de Madame la Marquise de Gamaches , fut nommé à l'Archevêché de Vienne. Il est d'une pieté exemplaire , & a demeuré pendant plusieurs années au Seminaire des Missions Etrangères. Pendant tout le temps qu'il a esté Evêque de Die , il a donné la plus grande partie du revenu de son Evêché aux Pauvres , en sorte qu'il ne s'en reservoit que pour vivre comme le plus simple particulier. Cette raison a esté une des principales qui ayent porté le Roy à luy donner l'Archevêché de Vien-

ne , qu'il ne demandoit pas. C'est ainsi que ce Prince choisit des Sujets dignes d'estre pourvus de la dignité dont il les honore , & qui soutiennent le caractere de Prestre , d'Evêque , & de Chrestien , comme tous les Ministres de l'Eglise devroient faire.

Sa Majesté donna en même temps l'Evêché de Die à M. l'Abbé Pajot du Ploüy , Docteur de Sorbonne , dont les bonnes mœurs & le merite répondent à l'érudition. Il est Fils de feu M. Pajot , premier President de la Cour des Monnoyes , & allié de M. le Chancelier Bouchet , dont la premiere femme estoit sa proche parente. Le même jour, l'Abbaye d'Ambournay en Beugey , fut donnée à M. l'Abbé Bouchu , Frere de M. Bou-

chu Intendant en Bourgogne, & M. l'Abbé d'Estrées fut pourvu de celle d'Evron. M. l'Abbé d'Estrées n'a pas encore vingt-huit ans, & cependant il y a déjà quelques années qu'il a esté nommé par le Roy Ambassadeur de France en Portugal. C'est un employ qui demande beaucoup de sçavoir & de sagesse, & dont il s'acquitte au gré de l'une & l'autre Couronne. Il ne faut pas s'en étonner, puisqu'il a demeuré deux ans à Rome, avec M. le Cardinal d'Estrées son Oncle, & qu'il est d'une Maison où l'on remplit avec tant de gloire ces grandes & glorieuses fonctions, qu'on pourroit dire que ceux qui en sortent, sont Ambassadeurs nez. Il est fils de M. le Marechal d'Estrées, & son esprit n'a pas moins brillé

en Sorbonne qu'il fait presentement en Portugal.

Le Roy donna aussi l'Abbaye de Selincourt à M. l'Abbé de Croy, Frere de M. le Comte de Solre, qui sert le Roy avec autant de fidelité que de valeur & de zele. Il est d'une des plus anciennes Maisons des Pays-Bas, dont sont sortis les Ducs d'Archoy & les Comtes & Princes de Chimay. Les Comtes de Solre sont de la premiere Branche. Il y a eu un Cardinal de cette Maison, un Grand Maistre de France, plusieurs Chevaliers de la Toison d'or, des Gouverneurs des Pays Bas & de Hollande, & un Capitaine de la Garde de Philippes II. & Philippes III. Rois d'Espagne. Il se trouve peu de Maisons en Europe qui ayent

de plus belles alliances. M. l'Abbé Puget eut aussi l'Abbaye de Simore Diocèse d'Auch. Sa maison est divisée en deux branches, dont l'une est en Provence & l'autre à Thoulouse. Elle est tres-ancienne, & tres-illustre par un nombre infiny d'alliances. On y compte des Evesques, des Cardinaux, des Tresoriers de l'Epargne, & des Chanceliers. Enfin soit dans la Robe, soit dans l'Epée, ces deux branches sont connuës par un nombre de Personnages illustres, qui va presque à l'infiny. L'Abbé dont je vous parle, est de celle de Thoulouse, & a perdu deux Freres dans le Service, distinguez par la plus intrepide valeur. M. l'Abbé de Busenval, dont le Frere est Lieutenant des Gardes du Roy, a eu le Doyen-

né de Saint Quentin, vacant par la démission pure & simple que M. l'Evesque de Castres en a faite entre les mains de Sa Majesté, & M. l'Abbé le Vassal, le Prieuré de Grammont lez Tours. Il est Fils de M. le Vassal, Huissier du Cabinet du Roy. Sa Majesté a aussi donné à M. l'Abbé de la Messeliere la Tresorerie de l'Eglise Royale & Collegiale de Saint Hilaire le grand de Poitiers, à laquelle ce Prince nomme comme Abbé de cette Eglise. Il est représenté par le Tresorier, qui en est la premiere Dignité, & qui porte un Rochet comme les Evesques sous leur Surplis, avec la Mitre. M. l'Abbé de la Messeliere auparavant Doyen de la mesme Eglise, qui est de Fondation Royale, & qui relève immédia-

cement du Saint Siege.

Le Prieuré de Saint Gobert ,
Ordre de Saint Benoist , Diocèse de Laon , a esté donné à Dom
Loüis Charpentier , Religieux
du mesme Ordre ; l'Abbaye de
Beaurepaire à Madame de Bu-
fevant ; celle d'Issy lez Paris , à
Madame de Chavigny ; celle de
Monfor , près d'Alençon , à Ma-
dame de Chasteauregnaut , &
celle de Sainte Hoilde près de
Bar le-Duc , à Madame d'Alen-
çon.

Le Roy a nommé les Gene-
raux, les Lieutenans Generaux,
& les Maréchaux de Camp , qui
doivent servir dans ses Armées
pendant cette Campagne. Les
Maréchaux de France qui doi-
vent commander en Flandre sont
M. le Maréchal Duc de Lu-
xembourg. [roy.
M. le Maréchal Duc de Ville-

M. le Maréchal de Joyeuse.

Lieutenans Generaux.

M. de Rubantel.

Monsieur le Duc.

Monsieur le Prince de Conty.

Monsieur le Duc du Maine.

M. de Rosca.

M. de Buen.

M. de Vatteville.

M. de la Valette.

M. Ximenes.

M. de Feuquieres.

Monsieur le Duc de Barvvick.

Maréchaux de Camp.

Mrs le Duc de Roquelaure.

Le Chevalier de Gassion.

De Vandeuil.

Le Comte de de Marfin.

De Pracontal.

De Besons.

Le Marquis de Crequi.

Le Duc d'Elbeuf.

De Castries.

Le Comte de Mailly.

Le Comte de Nassau.

Le Duc de Montmorency.

M. le Maréchal de Boufflers
commandera l'Armée de la
Meuse

Lieutenans Generaux.

Mrs de Montreuve.

De Bertillac.

Le Comte de Gassé.

Maréchaux de Camp.

Mrs de la Motte.

De Bresséy.

De Lanion.

Le Comte de Solre.

M. le Maréchal de Lorges, &
M. le Maréchal de Choiseul ,
commandront en Allema-
gne.

Lieutenans Generaux.

Mrs de la Feuillée,

Le Marquis de Chamilly.

Le Marquis d'Uxelles.

Le

GALANT.

193

Le Comte de Melac.

Le Comte de Revel.

Le Comte de Tallard.

Dela Brétesche.

Le Marquis de Villars.

Milord Moncassel.

Maréchaux de Camp.

Mrs le Duc de la Ferté.

De Barbesiere.

Le Comte du Bourg.

Dela Serre.

Le Marquis de Vaubecour.

De Saint Fremont

L'Armée d'Italie sera commandée par M. le Maréchal de Catinat.

Lieutenans Generaux.

Monsieur de Vandoime.

M. le Comte de Tessé.

M. le Marquis de Vins.

M. de Larray.

Monsieur le Grand Prieur.

Maréchaux de Camp.

Mrs d'Usson.

Avril 1694.

I

Le Chevalier de Tessé.

De Bachevilliers.

Le Marquis de Varennes.

Le Comte de Medavid.

M. le Maréchal Duc de
Noailles commandera en Cata-
logne.

Maréchaux de Camp.

Mrs le Marquis de Chazeron.

De Saint Silvestre.

Coigny.

Quinson.

Lieutenans Generaux

Mrs de Longueval.

De Genlis.

De Raynac.

De Préchac.

Milord Comte de Staffort é-
pousa au commencement de ce
mois , la seconde Fille de M. le
Comte de Gramont , Seigneur
de Seméac , Hibos , Sauroüille ,
Gouverneur du Pays d'Aunis ,

& Frere de feu M. le Maréchal Duc de Gramont, & de M. le Comte de Toulangeon. Il est Oncle de M. le Duc de Gramont Souverain de Bidache, & Gouverneur de Bearn. Cette Maison est fort renommée dans l'Histoire de Navarre, & celle de France n'en parlera pas moins avantageusement. Elle a donné des Cardinaux, des Archevêques, des Ducs & Pairs, & des Maréchaux de France, & l'on ne peut soutenir une grande naissance avec plus d'éclat qu'elle a toujours fait, ny se faire distinguer par plus d'esprit. M. le Comte de Gramont a épousé Mademoiselle d'Hamilton, d'une des plus illustres Familles d'Ecosse. Il n'y a personne qui conteste sa vertu & son mérite, & c'est ce qui se trouve

assez rarement. La nouvelle Mariée a esté Fille d'honneur de Madame la Dauphine. Je ne vous dis rien de Milord Staffort Je vous en viens de parler en vous apprenant la mort de Madame la Comtesse de Staffort, sa Mere.

Le 20. de ce mois M. le Duc de Villeroy épousa Mademoiselle de Louvois. Il est Fils de M. le Duc de Villeroy Pair & Mareschal de France , & petit-Fils de feu M. le Maréchal Duc de Villeroy , Pair de France, Gouverneur du Roy , Chef du Conseil des Finances & Gouverneur de Lyon. Je vous ay déjà donné la Genealogie de cette Maison ; ainsi je ne vous en parleray pas davantage. Je vous diray seulement que M. de Villeroy , Pere du nouveau Marié,

est Frere de Madame la Comtesse d'Armagnac , & l'un des Seigneurs de la Cour des plus magnifique & des mieux faits. Estant encore fort jeune il signala son courage au Passage du Raab , & il ne s'est passé depuis ce temps-là , aucune occasion perilleuse , où il ne se soit distingué , ce qui luy a fait meriter le Baton de Mareschal de France. Il a épousé Dame Marguerite de Cossé , Fille de Louis de Cossé Duc de Brissac & de Catherine de Gondy , dont il a eu M. le Marquis d'Alincourt, Duc de Villeroy , qui vient d'épouser Mademoiselle de Louvois, petite Fille de M. le Chancelier le Tellier , & Fille de M. le Marquis de Louvois , Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'Anne de Souvré, Marquise de Courtenvaux, Fille

& unique heritiere de Charles de Souvré , Marquis de Courtenvaux , & de Marguerite de Barentin. Cette jeune épouse est le charme de tous ceux qui la voyent , & il seroit mal-aisé de trouver une personne mieux faite. Madame la Chanceliere le Tellier donna à dîner à toute la Famille le jour de la Benediction Nuptiale, & le soir Madame de Louvois la regala. Il y avoit trois tables chacune de vingt couverts. Le repas fut magnifique, délicat & bien entendu , & tous les appartemens de l'Hostel de Louvois parurent meublez de bon goust , & avec une sage magnificence, M. le Marechal de Villeroy M. l'Archevesque de Reims , & Mrs le Marquis de Courtenvaux , & de Barbesieux ont depuis donné des repas di-

GALANT.

gnes de personnes de leur rang.



Vous attendez sans doute de moy un grand détail de la perte de la plus riche , & plus forte partie de la Flote que les Anglois & les Hollandois envoient , tant en Italie, qu'à Smirne. Cette perte est grande , & selon les Lettres d'Espagne elle monte au moins à six millions d'écus. Cependant elle n'est pas seulement considerable par la grandeur de cette somme, mais encore par plusieurs circonstances, qui la rendent onereuse aux Particuliers, & plus préjudiciable à l'Angleterre & à la Hollande dans la conjoncture presente, qu'elle n'auroit esté en d'autres temps. Il est à remarquer que les Flotes Angloise & Hollandoise partirent l'année dernière pour Smirne. Il y avoit

dix huit mois qu'il n'en estoit party pour ce voyage, tout-à-fait important à l'une & à l'autre de ces Nations, à cause de leurs draps, dont ils se défont, & des soyes qu'ils rapportent en retour, ce qui entretient le travail d'une bonne partie des Ouvriers d'Angleterre, sur lesquels ils font encore de gros gains, en envoyant ces ouvrages de soye dans le reste de l'Europe; de sorte que depuis deux ans & d'my ils ont non-seulement fait de grandes pertes & manqué à gagner sur les retours que leur devoient rapporter leurs marchandises; mais ils ont encore perdu tout l'argent que leur a coûté l'équipement des deux Flotes, dont aucune n'a pû passer Cadix, les François estant à craindre par tout, où ils peu-

vent joindre leurs Ennemis , & remportant par tout la Victoire. Les Anglois & les Hollandois avoient resolu , pour les éviter cette année , de faire partir leur Flote dans une saison , où ils n'avoient à redouter que la tempeste , moins formidable pour eux que les François , & voicy ce qui leur est arrivé. Cette Flote composée d'environ soixante dix Vaisseaux , tant Anglois que Hollandois , dont il y avoit quarante cinq Vaisseaux Marchands , estant partie de Cadix le 27. de Février , alla jusques à la hauteur de Malague avec le plus beau temps du monde , mais elle fut surprise par un si furieux orage , que ne pouvant poursuivre sa route dans la Mediteranée , elle fut contrainte de faire vent arriere.

L E

pour tâcher d'en sortir , & se mettre au large en gagnant l'Océan. L'orage continua à estre fort violent , & il le fut de telle sorte qu'il jetta une bonne partie des Vaisseaux de cette Flote sur Gibraltar. On n'a jamais vû de tempeste si terrible en ces quartiers-là. Elle survint par un vent Sud - Sud Est accompagné de tonnerre , d'éclairs , & de pluye , & ne cessa point jusqu'au troisiéme de Mars. Il y eut plusieurs personnes renversées & d'autres brûlées par la foudre , & la mer estoit tellement enflée, qu'on ne la pouvoit qu'à peine discerner d'avec l'air à la lueur des éclairs, ce qui fut cause que les Vaisseaux furent longtems separez les uns des autres. Voicy les noms des Navires qui ont péri.

Vaisseaux de guerre Anglois.

Le Suffex , Amiral de cette Flote , commandé par le Chevalier François Vvheler. Il estoit de quatre-vingt Canons , & de six cens hommes d'équipage , qui ont tous esté noyez , à la reserve de deux Mores. Le corps de l'Amiral a esté trouvé mort sur le sable près de Gibraltar , où la tempeste l'avoit jeté. Il y avoit sur ce Vaisseau sept à huit cens mille livres pour le Duc de Savoye & pour le Marquis de Leganez.

Le Cambrige , de soixante & dix Canons , monté de quatre cens hommes , dont il ne s'est sauvé que quelques Matelots. Il estoit commandé par le Capitaine Vvart. Il échoua à deux milles de Gibraltar.

Le Chasteau de Dondey , de

L 6.

soixante & dix Canons.

Le Chasteau de Lemeley, de cinquante six Canons, commandé par le Capitaine Mister, se brisa près de Cambrige où il échoüa ; il ne s'en est sauvé que quatre-vingt-dix hommes.

Le Serpent, l'Entendu, la Carcasse, la Bombe, la marie Kerche, la Kerche, le Guillaume, ont tous pery avec tous leurs équipages a trois hommes près. La pluspart estoient chargez de Bombes & de vivres. Un Yacht d'avis & un Brulot ont aussi esté perdus.

Vaisseaux Marchands Anglois.

Le Grand George, chargé pour Smirne. Le Capitaine a esté noyé avec soixante & dix hommes, & quatre Marchands Polonois. Il estoit de quarante Canons, & de six cens tonneaux.

& chargé de deux mille paquets de drap.

Le Marchand d'Italie, commandé par le Capitaine Paenni.

Le Gold.

Le Millem.

La Fregate dorée, de seize Canons.

Vaisseaux Hollandois.

L'Anne Marie, de quarante Canons. Elle alloit à Smirne. Il ne s'en est sauvé que quinze hommes.

La Princesse Royale d'Alep, de trente Canons, qui alloit à Alexandrette. Elle estoit commandée par le Capitaine Hans Roos, & il ne s'en est pas sauvé vingt hommes.

Le Roy David, destiné pour Livourne, de dix-huit Canons. Il estoit commandé par le Capitaine Eldert-Stoffelle, qui s'est

fauvé avec sept hommes.

L'Elisabeth, de quarante Canons, chargée pour Smirne, commandée par le Capitaine Cornelis du Pon, s'est sauvée avec quarante-deux

Les Armes de Seville.

La Hollandia.

Le Vice-Amiral Calembourg jugea à propos de se jetter avec les Vaisseaux qui estoient près de luy, dans la Baye de Gibraltar, parce que c'estoit le rendez-vous arrêté au cas de separation. Il y tint conseil, & il fut résolu d'aller à Cadix, parce que l'on ne se croyoit par en seureté à Gibraltar, & qu'on apprehendoit que M. le Comte d'Estrées ne fust en mer. Quoy que dans la liste que je vous envoie il puisse manquer quelques Bastimens perdus, vous n'en trouve-

rez pas néanmoins de si ample à beaucoup près , celle cy ayant esté tirée de plusieurs Lettres. Ce qui rend^{ra} la perte des Ennemis encore plus grande , c'est qu'ils avoient chargé sur plusieurs de leurs Vaisseaux les marchandises qui avoient esté sauvées de ceux que M. de Coetlogon brûla l'année dernière dans le Port de Gibraltar, & que ces marchandises ont pery dans la tempeste où je viens de vous marquer que leurs plus riches Vaisseaux ont esté perdus.

Ce naufrage a fait faire plusieurs banqueroutes à Cadix, non seulement d'Anglois & de Hollandois, mais même d'Espagnols qui estoient interessez sur les Vaisseaux qui ont pery. Cela est cause qu'on murmure fort en cette Ville. là contre la

guerre , & qu'on y fait des souhaits pour la Paix d'une manière assez hardie , pour embarrasser ceux qui travaillent à y mettre obstacle.

La Bourse d'Amsterdam souffre beaucoup de ce naufrage. A peine la nouvelle en fut-elle reçue en Hollande , que la plupart des Assureurs , & un des Directeurs du Commerce de Levant , firent banqueroute. Elle ne produit pas de meilleurs effets en Angleterre. Elle fit d'abord rencherir les Soyes de dix Schelins par livre , & le Chevalier Bouvey , qui avoit vingt mille livres sterlin sur la Flote , ayant appris que le malheur estoit tombé sur les Vaisseaux sur lesquels il avoit mis cette somme , se pendit de desespoir. Il y eut en même temps

plusieurs bourses fermées à Londres , de celles qui avançoient de l'argent au Prince d'Orange sur les nouveaux Impôts , parce que la perte que le naufrage leur a causé , les met hors d'estat de faire ces avances. La nouvelle de ce defastre estant parvenue jusques à Genes , on y a laissé protester pour cinq millions de Lettres de change , parce que l'on y a appris que les Tireurs avoient de grandes sommes sur les Vaisseaux peris ; ce qui a fort affligé le Duc de Savoye & le Marquis de Leganez , pour qui estoit cet argent ; & surtout le Duc de Savoye , qui par le malheur arrivé à la Flotte , manquoit non seulement à recevoir , & l'argent qui avoit pery , & celuy qu'il devoit tirer des Lettes de change pro-

restées, mais qui se voyoit encore privé par là du secours de Vaisseaux qu'il avoit demandé, pour empêcher la communication de Toulon & de Marseille avec Ville-Franche & Nice. C'est ce qui a obligé ce Prince à dépêcher des Couriers en Angleterre , pour demander qu'on luy envoyast de nouvel argent , & de nouveaux Vaisseaux pour la fin du mois de May, sans quoy il ne pourroit soutenir plus long temps la guerre. Il s'est tenu là-dessus plusieurs conseils en Angleterre & en Hollande. On a résolu de le satisfaire , mais les moyens en sont difficiles, moins encore à l'égard de l'argent qu'à l'égard des Vaisseaux, qui pourront estre arrestez par les Escadres de France. Ce naufrage coute cher aux Ennemis. Il leur

fait rompre les mesures qu'ils avoient prises pour agir dans la Méditerranée. Il leur fait perdre l'argent qu'ils envoyoit en Savoye, dont on n'est pas fort content à Londres, où l'on ne veut point que les especes sortent, & la Flote délabrée n'achevant pas son voyage, les marchandises qui n'ont point pery, ne sont guere plus utiles à ceux à qui elles appartiennent, que si elles avoient esté perduës. Depuis deux ans & demy ils devroient avoir fait profiter deux fois le gain qu'ils auroient fait par ses retours, qu'elles devroient leur avoir rapportez. Il n'y a pas jusques au dernier Paquet-bot pris par un de nos Armateurs, dont la perte n'ait esté facheuse. Elle a causé beaucoup de chagrin en Angleterre, parce qu'il y avoit

pour quarante mille écus de foye qui auroient pû fournir de l'ouvrage aux Ouvriers qui en manquent. Ces foyes se sont trouvées appartenir à des Membres de la Chambre des Communes, qui ont fait voir qu'ils supportoient impatiemment une guerre, qui ruinant le commerce chez eux, ruine par consequent l'Angleterre.

Les Nouvelles publiques vous ont appris que Madame la Princesse Doüairiere de Condé, est morte au Chasteau de Chasteauroux âgée de soixante & six ans. Je ne vous dis rien du grand Prince qu'elle avoit eu l'honneur d'épouser; toute l'Europe l'a toujours regardé avec étonnement & admiration. C'étoit un prodige de valeur, & son intelligence dans le métier de la

guerre alloit aussi loin que son courage. Il étoit reconnu pour un des plus vifs & des plus beaux genies du siècle, & les plus grands esprits ne luy cedoient pas moins que les plus grands Capitaines. Monsieur le Prince son Fils marche sur ses traces. Il ne se ménage point dans les périls, comme on l'a vû à Namur. On ne peut estre de meilleur goût, & son ame genereuse a toujours porté la magnificence au plus haut point. Madame la Princesse sa Mere, qui vient de mourir, estoit Fille de M. le Maréchal de Maillé Brezé, Viceroy de Catalogne, Gouverneur d'Anjou, qui avoit servi au Pas de Suze, & aux Combats de Carignan & de Castelnaudary, secouru Heidelberg, pris Spire, gagné la fameuse Bataille d'Au-

cin, & remis sous l'obeissance du Roy les Villes de Lens & de Bapaume.

La tempeste ayant causé aux Ennemis les pertes dont je vous ay déjà parlé dans cette Lettre, la valeur des François ne leur fut pas moins préjudiciable quelques jours après. M. Renaud, Capitaine de Vaisseau, dont le profond sçavoir est connu en ce qui regarde la Marine, ayant fait construire un Vaisseau d'une invention toute particulière, & qui contient un tiers plus qu'un autre de pareille capacité, quoy qu'il ne soit ny plus long, ny plus large, eut ordre du Roy d'aller croiser avec ce Vaisseau autout du Port Louïs pour attendre M. d'Andenne, qui revenoit des Isles avec des Prises considerables. Après qu'on

l'y eut trouvé, M. Renaud alla croiser dans la manche sur les costes d'Angletere, où il donna chasse à plusieurs Navires, que le calme l'empêcha de joindre. Le 27. de Mars à neuf heures de matin, la Garde d'en haut apperçut un Bastiment à cinq ou six lieuës qui faisoit Nord-Est, afin d'entrer dans la Manche, le vent estant Sud Sud Est. Sur l'avis qu'elle en donna on mit toutes voiles hors pour luy donner chasse par le chemin le plus court, & à deux heures après midy on ne s'en trouva qu'à demi-lieuë. Le Vaisseau du Roy qui avoit mis Pavillon Anglois, l'ayant reconnu pour estre ennemi, on fit la priere & une exhortation, & on dispersa chacun dans son poste. Ensuite on gouverna droit sur luy, & lors qu'on

en fut à demi-portée de pistolet, tout le monde ventre à terre, on amena le Pavillon blanc. On alloit dessus dans l'intention de l'enlever, lors qu'il tira sa bordée, qui mit dix ou douze hommes du Vaisseau du Roy hors de combat. Le Vaisseau du Roy fit en mesme temps la décharge de son Artillerie, après en avoir fait une de mousqueterie, qui nettoya presque le pont du Vaisseau ennemi, où l'on ne vit plus paroître personne. Ce Vaisseau ayant mis le vent sur ses voiles, celui du Roy, dont les grapins ne purent tenir, se trouva éloigné d'une portée de mousquet, ce qui fit croire aux Ennemis qu'on renonçoit à les attaquer, & soit de joye, ou pour donner de la crainte, ils commencerent à jouer

joûer des fanfares de Trompettes & de Hautbois On revira de bord sur eux pour venir à l'abordage , & M. Renaut commanda la manoeuvre si à propos , & fit gouverner si juste , que l'Ennemi fut joint dans sa hanche à bas bord. Les Canons estant pointez en avant firent de fort grands effets ; & comme l'on estoit prest de se donner la main l'un à l'autre , les décharges se firent. On jeta des Grapins , & l'on continua à canonner , à tirer , & à jeter des Grenades. L'Ennemi se défendoit de son Artillerie de tout son pouvoir. La mousqueterie blessa plusieurs de nos gens , & après qu'il eut amené son Pavillon , qui est un signal que l'on se rend , il le rehissa presque aussi tost , & le Combat dura encore une demie-heu-

Avril 1694.

K

re. Nous eufmes foixante & quatorze hommes tuez ou blef-
fez M. d'Here , Capitaine en
second , qui avoit esté bleffé
d'un éclat au bras , ne laiffa pas
de faire tres-bien, en demeurant
fur le Pont. Il auroit mefme fau-
té à l'abordage , ainfi que M.
de l'Escalotte Enseigne , & M.
Coffon, fi M. Renaud ne les en
eust empeschez à cause de leurs
bleffures. Mrs de Montclair , de
Fontenay , & de la Sauvagere
fauterent à l'abordage , & les
Gardes marines se signalerent.
Mrs Ceberet & Cassini eurent
chacun une jambe emportée , &
M. Grouchi , qui a esté Page
de Madame la Princesse de
Conty , sauta à l'abordage mal-
gré une contufion à la jambe
qu'il avoit receuë M. de Beau-
voillier , Fils du Gouverneur

Blaye , & Mrs Trifaguiet & Sallier firent paroître beaucoup d'intrepidité & de valeur. Cependant il estoit fort difficile de sauter sur le Pont ennemy , à cause de la distance qu'il y avoit entre les deux Vibords , ce qui fit que des Bombardiers qu'on envoya sur la Vergue de mizaine , passerent la grenade à la main , sur celle de l'Ennemy. Ils le desamparèrent à coups de haches d'armes , jetterent leurs grenades , & descendirent en bas. Comme ils furent secondez par les Officiers, les Gardes marines & les Volontaires, Soldats & Matelots , ils se rendirent enfin maîtres du Vaisseau ennemy , appelé le Barklay Castel. La passion que les équipages ont pour le pillage , pensa causer un fort grand desordre. Ou-

tre que de tous costez le feu estoit dans ce Vaisseau par les escroupins , les Canons estoient démarrez , les Sabords ouverts , & les manœuvres coupées , ce qui faisoit craindre qu'il ne se perdît , à cause que la mer grossissoit extrêmement. Au commencement de la nuit , les Officiers qui estoient entrez à l'abordage , employèrent tout ce qu'il y avoit de Bombardiers & de Matelots à mettre le Vaisseau en estat de prendre la remorque. Il la prit effectivement , mais elle rompit bientôt après. Le second Gressin que l'on renvoya , tint bon. Le vent chargeoit les deux Navires à la Coste d'Angleterre , qui estoit à six ou sept lieues à vau-le vent. Le Vaisseau du Roy prit lof pour lof , afin de gagner le large , mais M. Here ayant

fait connoître par un signal qu'il estoit incommodé, on remit encore à l'autre bord. S'il avoit esté en meilleur estat, M. Renaud y auroit passé avec le reste de son équipage, & auroit brûlé le Bon qu'il montoit, afin d'amener en France un Vaisseau chargé de cinq cens mille livres sterlin. La Prise faisant toujours de l'eau, M. d'Here demanda les Calfats & les Charpentiers, qui luy furent envoyez sans qu'on en retinst aucun, quoy que le Bon fist aussi beaucoup d'eau. Le mauvais temps qui ne fit qu'augmenter au Sud pendant la nuit, affuloit toujours à la Coste d'Angleterre, La Prise perdit ses deux basses Voiles, qui estoient les seules qu'elle pust porter. Cela causa de fort grands roulis, qui selon les apparences, firent

sortir le Poivre des Greniers où il estoit, sur le salpestre qui se fôndit, ce qui engagea les quatre pompes de telle maniere, qu'elles ne purent avoir que du Poivre. L'amarre rompit aussi, & le Bon mit costé au travers pour attendre à la pointe du jour M. d'Heté. Mrs de Cosson & Grouchi, dont le premier servoit de Lieutenant, & l'autre d'Enseigne, parurent en avant, & tâcherent de faire entendre qu'il's couloient bas & qu'il falloit leur envoyer la Chaloupe. M. Renaud ne balança point à hazarder ses mats pour la mettre hors. M. de la Sauvagere s'embarqua dedans, & ayant débordé dans le commencement d'un grain terrible, il gagna malgré le gros vent, & s'approcha de la Pouppe du Barklai Castel. M.

d'Hete s'embarqua avec plusieurs de ses gens, par une corde qui rompit, de sorte qu'il fut retiré de l'eau à demi-noyé. On fit encore trois voyages, dans lesquels on acheva de sauver le reste de l'équipage. M. de Cosson & ses Volontaires revinrent dans le dernier. M. de Cosson s'estoit rembarqué avec des artifices pour mettre le feu au Barklai. Castel, mais le voyant prest à couler à fond, il s'alargua le plus promptement qu'il put. Ce fut un fort grand bonheur de ne pas perdre la Chaoupe quand on la mit à l'eau; si cela fust arrivé, le Bon n'auroit pas esté en estat de naviger, mais tout alla bien dans la suite. Le vent estant sauté au Nord-Ouest, fit porter en route, & le Vaisseau arriva heureusement.

le lendemain à la rade de Brest. Cette action est d'autant plus glorieuse, que le Vaisseau Anglois estoit bien plus gros que celuy du Roy, qu'il avoit dix Canons de plus, & qu'il estoit à trois ponts, ce qui luy donnoit beaucoup d'avantage, parce qu'il battoit de haut en bas. Le pillage qui s'est fait seulement entre les deux ponts, selon l'usage, est estimé cent mille écus, ou environ; & cela, parce que les Vaisseaux qui vont aux grandes Indes sont toujours beaucoup plus riches, à cause que les Matelots y trafiquent, & que ce qui leur appartient se trouve entre les deux ponts. C'estoit le dernier voyage que le Capitaine y devoit faire, ayant gagné cent mille écus dans ceux qu'il y avoit fait. Il Ce Capitaine,

qui a eu le bras cassé en cette occasion, & tous les blesez estant arrivez à Brest, M. Renaud ordonna qu'on en eust grand soin, & les alla visiter ensuite, de sorte qu'ils sont charmez, & du bon traitement qu'ils en ont receu, & de ses civilitez. Le Capitaine luy remit en main quand il fut pris, sept parties de Diamans bruts. M. Renaud estant venu en Cour rendre compte au Roy de ce qui s'estoit passé, & prendre de nouveaux ordres, presentas ces Diamans à Sa Majesté, qui avec la bonté genereuse qui luy est ordinaire, les luy rendis en disant qu'ils luy estoient dus. Le mesme M. Renaud ayant receu pendant le pillage une fort belle bague d'un Matelot, qui se retira pour achever de piller, sans avoir donné

le temps de le remarquer , le pillage estant cessé , M. Renaud fit assembler les Matelots , & ayant découvert avec bien de la peine celuy qui luy avoit donné la bague , il luy en fit present. Je vous ay déjà marqué que la charge du Vaisseau estoit de cinq cens mille livres sterlin , qui font cinq millions & demy. On ne s'en étonnera pas quand on sçaura qu'il y avoit beaucoup de poudre d'or & de Diamans.

M. de la Vallée, Poitevin, qui commande en course un Navire de Bordeaux , de quarante-six Canons , ayant rencontré un Vaisseau Anglois , qui accompagnoit celuy qui a coulé à fond après avoir esté pris par M. Renaud, s'est battu long-temps contre luy , & l'auroit enlevé sans l'obstacle du gros temps , qui fit

manquer ses grapins par trois diverses fois qu'il alla à l'abordage. M. de la Vallée croit que l'Anglois, qui n'estoit pas moins richement chargé que celui dont M. Renaud s'estoit rendu maistre, a aussi coulé à fond.

Ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois passé sur le mor, *Souris*, en ont trouvé le vray sens. Ce sont Mrs de Bellebat le Fils, de l'Isle Nostre-Dame; Guillard de la Place des Victoires; Jullot Assureur du Comté de Benon; Binot de la Place Royale; Olivier de Clinchant & la charmante Champfleury; des Ruës, Repetiteur en Hebreu & en Syriaque; de Parfort; Martin le jeune, ces trois derniers de S. Lo; le petit la Roche de la rue de Berry; Bruneau de la rue S. Louis, & le beau de la Perrière de Berry, de la rue de Tourraines.

le Comte de Quermeno ; le petit
Coq reveillematin , de la Porte
de Richelieu ; Didier ; le Che-
valier passionné , de Chartres :
le Chevalier pacifique : le Che-
valier de la Langue docile : le
gros Contrôleur : le Chef des
complimens de la Ferté : les
Druides du Quay de la Me-
gifferie le Jardinier de Luxem-
bourg. le Chevalier de l'indif-
ference : le Neveu à bonnes for-
tunes , du Mans : les Humains
de la longue allée , & l'Affligé du
Marais : la Compagnie gene-
rale des Assurances de France
de la rue Quinquempoix : le
grand Bucephale de la même
rue : le Mary en Tutelle de la
Porte de Buffi : la Garnison du
Fort de Meulan : le volage S. Au-
bin de la rue S. Antoine ; le Pro-
phete Samuel & son Camarade

volage ; le Medecin Mousquetaire de la rue aux Ours , & ses trois voisines du rendez vous ; le Medecin malgré luy de la mesme rue , & son Procureur Banquier ; le Pere de l'agreable Famille, & Mesdemoiselles de Forests & Tetis ses filles ; Bihorreau l'ainé ; de Vin ; le prudent & sage Alnat ; Prudhomme l'Astrologue sincere, discret & veritable Amy, & le jeune Mitron, tous du Fauxbourg S. Germain. Mesdemoiselles Mariamne de S. Valery : la charmante & sage Gallosi de Chartres, & son fidelle R. P. T. la souriante & trop charmante Babet de l'Hostel des Ursins : l'aimable Brunette de la rue de Fosse, à l'Anagramme, *Le temps presse* ; la constante à l'Anagramme, *J'ay l'esperance*, & son heureux Berger ; la jeune spirituelle & aimable du Miroir

de vertu , de la Croix du Tiroir :
la courtoise du Diogene : l'aima-
ble Brune au cœur blessé , de la
rue d'Enfer : Angelique Rosette,
Robinette & Catin , de la rue
Quinquempoix.

Vous proposerez à vos Amies
l'Enigme nouvelle que je vous
envoie.

E N I G M E.

Bien qu'assez de bruit m'accom-
pagne ,
Je suis également & la Ville & la
Cour ,
J'aime l'air , & je suis toujours à
la campagne ,
Et abillé simplement , & sans sur-
perbe atour.

*Ma figure est extravagante ,
J'ay les bras plus longs que le
corps.
Quand je m'agite & me tour-
mente ,*

GALANT.

231

On feroit contre moy d'inutiles ef.

Le printemps flate tout d'ef

ueurs mon ame peu conten-te, rien je

chante, rien ne m'enchan-me

Ennemis ont publié pen-
ver que leurs Troupes

Vos
fin

de la Croix du Tiroir.



On feroit contre moy d'inutiles efforts.



*Dans leur prompt mouvement l'ame
la plus hardie*

*Ne scauroit de ces bras approcher
sans effroy ;*

Aussi seroit-ce une folie

*Que de vouloir se battre contre
moy.*

*J'espere que vous serez sais-
faite de l'Air nouveau que je
vous envoie.*

AIR NOUVEAU.

L*E Printemps flate tout d'une
douceur charmante*

Par son agreable retour ;

*Mais de tant de faveurs mon ame
est peu contente ,*

Rien ne m'enchanté

Que mon amour.

*Enfin la Campagne va s'ouvrir. Nos
Ennemis ont publié pendant tout l'hiver
que leurs Troupes seroient beau-*

coup superieures aux nostres, ils tremblent presentement par tout. Le Duc de Savoye envoie Couriers sur Couriers aux Alliez , pour leur dire qu'il ne pourra resister si les François entrent en Piémont. Les Espagnols voyant que nous sommes maîtres de la Méditerranée , tremblent en Catalogne , & comptent peu sur les nouvelles levées faites en Espagne , aucun Soldat de ces nouvelles Troupes n'ayant jamais porté le mousquet. L'Empereur est fort embarrassé. Les Turcs depuis la prise de Bellegrade n'ayant point quitté le Pays , sont prests d'entrer en Campagne , trois mois plutôt qu'à l'ordinaire , & moins fatiguez , leurs principales forces estans sur les lieux. Celles qu'il leur faut opposer doivent faire dégarnir le Rhin , où l'on apprehende fort que les François ne fassent quelque Siege. On en craint même en Flandre , qui est le lieu où les Ennemis doivent estre les plus forts. Ces forces ne doivent consister que dans un plus grand nombre d'Anglois , l'état de guerre de Hollande n'ayant esté réglé que sur le pied de l'année derniere. Ces Anglois ne sont pas tous arrivez , & il manque

encore près de quarante millions de fonds pour leur subsistance. Le Parlement d'Angleterre, las de surcharger les Peuples, ne sçait sur quoy les lever. Vingt affaires ont esté proposées, il faut trois Bils pour les faire passer, & elles ont esté toutes rejetées au deux ou troisième. Cela fait voir qu'on ne sçauroit plus trouver de fonds pour faire des levées sur le Peuple. Il y a deux mois que ces fonds estoient faits l'année dernière. Je suppose que cette affaire se termine pendant que je vous écris, des fonds ne sont pas levez si-tôt qu'ils sont accordez, sur tout lors qu'ils sont sur des entrées. Il faut des Traitans pour faire des avances, & c'est ce qui commence à devenir difficile. Les bourses se ferment à cause de la ruine du Commerce. D'ailleurs le mois d'Avril est un des termes où les Marchands se deffont de leur argent, & le reste du subside ayant esté accordé plus tard, supposé qu'il l'ait esté, le Prince d'Orange aura peine à trouver des avances. Joignez à cela qu'il en trouvera peu dans les bourses du party de la Religion Anglicane, puisqu'il favorise entièrement les Presbyteriens, & que pour

les satisfaire, il a changé le Lieutenant de Londres, & plus de quarante Officiers dans la milice, qui sont tous Anglicans. Les Troupes ne sont point payées, & le Regiment de Leviston ayant refusé de s'embarquer avant que d'avoir reçu sa paye, le Colonel fut obligé de tuer trois Cavaliers de sa main pour les faire marcher. Il faut qu'il y ait des gens desesperés, & que la misere pousse à bout à Londres ceux qui la souffrent, puisque le Prince d'Orange par un contre-temps qui paroît peu politique, a demandé au Parlement une somme pour ceux qui ont transporté des Troupes en Irlande, lors que le Roy d'Angleterre y estoit. La Hollande ne sent pas moins son mal, & plusieurs Marchands d'Amsterdam ayant appris la perte qu'ils avoient faite sur la Flote de Smirne, allerent à l'Amirauté, & dirent que puisque la guerre estoit si préjudiciable à leur Commerce, il falloit le cesser, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu leur donner la Paix. L'affaire de Danemarck qui n'est point accommodée chagrine fort la Hollande. Les vingt Vaisseaux que le Roy de Danemarck fait équiper, empêchent

qu'elle ne trouve des Matelots , de maniere que de trente-six Vaisseaux qu'elle devoit joindre à la Flote d'Angleterre , elle n'en promet que trente , & les Anglois ont fait sçavoir qu'ils n'en pouvoient fournir que cinquante-deux du premier rang. Le retardement de l'accommodement avec le Danemarck a fait rencherir les bleds en Hollande d'un cinquième ; il n'y en croist point , & la guerre avec le Danemarck incommoderoit fort les Vaisseaux qui leur en apporteroient.

Je viens à l'affaire de Liege dont je vais seulement vous raconter le fait , vous ferez ensuite vos reflexions. Le 20. de ce mois tous les Chanoines se trouverent au Chapitre ainsi qu'il avoit été resolu. L'agitation y fut grande , & sur les dix heures le Grand Doyen Mean sortit luy vingt-deuxième , en protestant contre tout ce qui s'alloit faire. Il resta vingt-cinq Chanoines dans le Chapitre qui élurent M. l'Electeur de Cologne. Le Canon annonça aussitôt cette élection , on alla chanter le *Te Deum* à l'Eglise , & mettre le nouvel Evêque en possession. On le mena de-là au Palais , où il avoit fait preparer un

grand repas. Le Grand Doyen convoqua le soir un Chapitre General pour le lendemain , les deux Parris s'y rendirent. Celui de l'Electeur de Cologne demanda à l'autre ce qu'il venoit de faire. Il répondit qu'il estoit venu pour élire un Evêque. On luy dit que l'Electio[n] estoit faite , & il fut obligé de se retirer. Il alla chez le grand Doyen, à la reserve d'un Chanoine , qui ne voulut point le suivre. Ils eleurent dans la Salle le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique , chanterent le *Te Deum* , & se presenterent ensuite à la porte de l'Eglise , où ils voulurent mettre ce second Evêque en possession. Ils la trouverent occupée par une Garde, qui les empêcha d'y entrer. Ils allerent ensuite au Palais , où cet Evêque les devoit traiter , mais l'Electeur de Cologne avoit ordonné qu'on en chassast ceux qui vouloient y préparer ce repas. Pendant ce temps , le Canon de la Chartreuse, où est le quartier des Hollandois , se faisoit seulement entendre. Les deux Evêques firent jeter de l'argent aux Troupes & au Peuple , & couler force Vin. On prit l'argent , & on but à la santé des deux Evêques.

Le soir, les Envoyez de l'Empereur au nombre de trois, firent des Illuminations au devant de leurs Logis, & des feux de joye; & le Party de l'Electeur de Cologne donna aussi de grandes marques de son allegresse. Je suis, Madame, vostre, &c.

Je vous avois parlé Madame de l'arrivée en France du tres Reverend Pere General des Capucins, on m'écrit qu'il est arrivé à Lyon, où il a fait tenir le Chapitre de cette Province le 30. Avril, le R. P. Archange Cenamy y a été Elû Provincial avec un aplaudissement general quoy qu'il ne soit âgé que de quarante trois ans, son merite & son talent pour la prédication & les grandes affaires luy ont acquis l'estime & le cœur de tous les Religieux qui l'ont jugé tres capable de gouverner une Province aussi considerable que celle de Lyon, qu'on dit estre la plus étendue & la plus Illustre de leur Ordre. Le R. P. Archange Cenamy est Originaire de Lucques d'une Famille Noble & distinguée dont les Ancestres ont possédés les premieres Charges de cette Republique.

Je vous envoie une Lettre de Liege

qui vient de tomber entre mes mains.
J'ay cru n'y devoir pas changer un seul
mot.

A Liege, ce 20. Avril 1694.

LES Chanoines de Liege s'assem-
blerent au Chapitre au nombre de
quarante six pour faire Election, on
fit les formailtez requises, on procé-
da à la nomination des Scrutateurs,
& les voix estant recueillies, le sort
tomba sur l'Archidiacre Surlet, sur
M. Faes & Clercx l'Escolatre. En-
suite on proposa qui feroit la Publi-
cation, on dit qu'il estoit du devoir
de M. l'Escolatre de la faire M.
Mean s'y opposa, & dit que l'Ar-
chidiacre Surlet estant le plus digne
entre les trois Scrutateurs, la Publi-
cation uy appartenoit, surquoy on
proceda aux voix, & l'Escolatre l'em-
porta pour vingt quatre voix, & M.
Surlet n'en eut que vingt deux.

On parla des Brefs du Pape d'éligi-
bilité M. Mean dit que celuy que le
Pape avoit donné en faveur de l'Elec.

teur de Cologne ne valoit rien, & l'autre party soutint qu'il estoit bon, & il fut approuvé bon par vingt quatre voix contre vingt deux. Cela estant fait M. Mean se voyant court par tout, chicanoit & disputoit le terrain pendant que les autres disoient qu'il falloit aller au Scrutin & à l'Electio. M. Mean disoit que ledit Bref du deffunt Pape Innocent X I. en faveur de l'Electeur de Cologne ne valoit rien. On luy répondit que vingt quatre voix l'avoient approuvé contre vingt deux contraires M. Mean n'en pouvant plus, & voyant qu'il ne pouvoit arriver à son but, quitta sa place, & fut signé à M. Surlet de le suivre, ce qu'il fit, & dit en sortant qu'il falloit examiner le Bref. On luy répondit qu'on procederoit à l'Electio en son absence, & que le Chapitre estoit aessmblé pour cela. Cependant M. Mean sortit disant qu'il protestoit contre l'Elect. on. Les autres de son party le sur-

virent en protestant de mesme, à la reserve de M. Vvoet, Prevost de Thuin qui declara ne pas protester, mais qu'il se representoit d'estre venu au Chapitre, & qu'il n'y viendrait jamais.

M. Bocholt n'estoit present que par Procuration, ainsi le party de M. Mean sortit au nombre de vingt-un, & les vingt-trois du party de Baviere demurerent au Chapitre. La vingt quatrieme voix estoit celle de M. Liboy Penitencier, qui n'y estoit aussi present que par Procuration. Cela estant fait, les vingt quatre voix estant restées au Chapitre, firent un autre Scrutateur à la place de M. Surlet, qui s'en estoit allé avec M. Mean, estant de son party.

L'Elecleur de Cologne fut fait Prince de Liege par les vingt-quatre voix presentes. Il fut installé, publié comme élu, & reconnu pour tel. Les vingt quatre voix qui l'avoient élu

Et choiſirent menerent dîner au Palais où tout eſtoit préparé. Le Canon tira, & les réjouiffances faites, l'Electeur de Cologne fut ſalué comme Prince de Liege, des Corps de Ville, & meſme de M. Dickvelt, Envoyé des Hollandois.

L'Electeur de Cologne eſtant élu, M. Mean, alla au Chapitre avec ſon party, au nombre de vingt, car M. Voet ne voulut plus paroître. Ceux qui avoient fait le Prince s'y trouverent auſſi ce qui ſurprit M. Mean, qui ne s'y attendoit pas, & qui leur dit qu'ils ne devoient pas eſtre troublés, ajoutant : Meſſieurs, puis que nous vous avons laiffé faire un Prince hier, laiffez-nous en faire un aujourd'huy. Les autres dirent qu'ils avoient droit d'eſtre au Chapitre auſſi bien qu'eux, & que ſ'il y avoit quelque choſe à faire, il falloit aller aux voix.

Avril 1694. L

M. Meau sortit encore, & mena son party dans son logis. Les autres restèrent & firent tout ce qu'il y avoit à faire, ordonnant premierement de fermer les portes du Palais, où l'on avoit commencé d'apporter des viandes pour y faire disner le Grand Maistre de l'Ordre Teutonique, que le party de M. Meau avoit projeté de faire Prince de Liege. Ainsi les preparatifs du disner furent renvoyez chez le Grand Maistre, qui avoit cru aussi estre Prince dans la ville que le party de l'Electeur de Cologne ne seroit point si ferme.

Cet Electeur estant fait Prince de Liege, pria les vingt trois Seigneurs à disner au Palais, & M. Meau en colere de tout cela, fit élire & publier dans sa maison le Grand Maistre pour Evêque & Prince de Liege, l'y fit conduire par les vingt de son party, & ils y dînerent.

Aujourd'huy 22. le Chapitre composé des deux Parois s'est assemblée, où il a esté question de parler de la seconde Election faite par M. Meun, dans sa maison, mais le party des vingt-quatre a cassé ladite Election, & a fait deffense de reconnoistre autre Prince élu que l'Electeur de Cologne.

Neanmoins le Due de Neubourg a fait tout ce qu'il a pû pour faire crier Vivat, & il a fait tirer le Canon à la Chartreuse dont le Gouverneur est dans son party; mais le Peuple n'a presque point témoigné de joye de cette seconde Election; au contraire le Prince Clement se promenant dans la Ville, le Peuple a crié de tout son cœur Vivat.

N O M S

Des vingt-quatre Chanoines pour l'Electeur de Cologne.



1. Antonius Hieronimus ex Comitibus de Bona delà Fosse, quondam Episcopi principis Cancellarius, Archidiaconus Hannonia, Præpositus Huensis.
2. Joannes Petrus de Rosen, Archidiaconus Famenia, Præpositus S. Joannis Evangeliste.
3. Ferdinandus Maximilianus Comes de Berloo, Præpositus Tanzoinusis Archidiaconus.
4. Joannes Hermenius de Stockems, Archidiaconus Brabantia.
5. Gaspard de Stockem, Archidiaconus Congro.

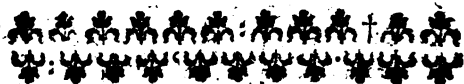
6. Michaël Clerex , Archidiaconus Hesbaniaë,
Præpositus S. Dionysii & Officialis Leodienfis.
27. Henricus Dumont , Sacerdos , Theologus
Abbas secularis Amaniensis.
8. Guillelmus Bernadus de Hinnesdael, Sacerdos
Cantor & ad Semetam Erneem Præpositus.
9. Godefridus L. dalricus, Baro de la Margelle,
Sacerdos , Præpositus Beatæ Virg. Trajecten-
fis.
10. Petrus Aloysius Rossius de Liboy , Sacer-
dos , Præpositus S. Petri Pœnitentiarius.
11. Cornelius Faes , Sacerdos , Vicarius Ge-
neralis Leodienfis.
12. Joannes Perrus de Buteman , Sacerdos,
Electus suffraganus Alomenfis.
13. Ludovicus Rossius de Liboy , Sacerdos.
14. Fabius Deschel , Sacerdos.
15. Thomas Franciscus Vvoet Detrixhe.
16. Franciscus Ernestus , Baro de Surlet.
17. Petrus Franciscus Rossius de Liboy.
18. Maximilianus, Henricus Comes de Poi-
tiers , Abbas Divæ Virg. in Cheminon , &c.
19. Franciscus Rossius de Liboy.
20. Mathias Clerex , Scholasticus.
21. Franciscus Egon Comes de Berloo de
Hosemont.
22. Vvalterus de Liverloo.
23. Natalis Tabolet.
24. Petrus Ernestus de Charneux.

N O M S

*Des vingt-deux Chanoines du party de Mean,
pour le Grand Maître de l'Ordre Teutonique.*

1. Joannes Ferdinandus de Mean , Decanus,
Præpositus S. Pauli.

2. Joannes Ernestus ; Baro de Surlet . Archidiaconus Ardennæ . Abbas Visitensis.
3. Petrus Vvoet , Sacerdos Impositus Thadinenfis.
4. Conſtahtinus de Vvernenus , Baro de Guimenich , Sacerdos.
5. Hubertus du Fresne , Sacerdos.
6. Michaël Franciscus de Selis . Sacerdos.
7. Bertrandus Joannes de la Naye , Sacerdos.
8. Arnoldus Philippus Selis , Diaconus , Præpositus Maskensis.
9. Erasmus , Baro de Surlet.
10. Joannes Petrus de Spirimont , Abbas Cinaſensis.
11. Joannes Arnoldus , Baron Bocholt.
12. Joannes de Mean,
13. Arnoldus Bernardus Vvoet de Malone,
14. Martinus de Foffes , S. Bartholomæi Præpositus.
15. Joannes Renatus de Neufcourt , Præpositus Tongienſis.
16. Guillelmus Arnoldus Baro de Loye in Vviſſen.
17. Joannes Edvardus , Baro d'Outremont.
18. Laurentius de Mean,
19. Lambertus Vanderheyden Ablifi Præpoſitus B. M. Virg. ad gradus Colonienſis.
20. Vvilhelmus Franciscus Bertrandus Baro Nerhelrode de Roſſeren , Dominus Inthoin & Vvegberg Theſevirarius Cathedralis Monasterienſis.
21. Bartholdus de Vvanſoult , Officialis Capituli.
22. Franciscus Guillelmus, Baron de Vvarante.



T A B L E.

P Relude.	
Madrigal.	2
Explication des Principaux Météores.	3
Le vin de Brie.	42
Prise de possession de la Souveraineté de Neufchâ- stel, par Me la Duchesse de Nemours.	32
Satyre contre les Vers irreguliers.	46
Morts.	58
Lettre de Syrate contenant des nouvelles des Indes tres-curieuses.	65
Prix proposé par l'Assemblée des Lanternistes de Thoulouse.	79
Ceremonie faite à Nismes.	86
L'Ombre de Phaëton au Duc de Savoie.	89
Belles Reparties faites à leurs Juges, par des An- glois fideles à leur Roy.	96
Histoire.	100
Ouvrage curieux touchant l'apparence de la Lune, vue à l'Horison & au Meridien.	121
Retour de la santé de Madame la Duchesse de Chartres.	143
Autre Article de Morts.	144
Pompe Funebre de Madame la Grand' Duchesse de Toscane.	15
Entretien Satirique & Moral de Damis.	164
Deuotions du Roy.	181
Benefices donnez par Sa Majesté.	184
Lieutenans Generaux & Marschaux de Camp	

T A B L E.

nommez par le Roy pour servir cette Campagne.	190
Mariages.	194
Détail des pertes causées par la tempeste à la Flotte de Smirne.	199
Mort de Madame la Princesse Doüairiere de Condé.	220
Relation d'un Combat donné par un Vaisseau du Roi, commandé par M. Renaud, contre un Navire Anglois venant des Indes.	221
Combat d'un Vaisseau commandé par M. la Vallée, Poitevin, contre un Vaisseau Anglois, venant aussi des Indes.	228
Enigme.	226
Nouvelles de divers endroits contenant la situation présente de la Ligue.	227
Elections faites à Liege.	227
Election d'un Provincial fait à Lyon par le General des Capucins.	237
Apostille contenant de nouvelles particularitez sur ces élections.	239



Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures..

La Medaille doit regarder la
page 80.

L'Air doit regarder la page 231.

